

**DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
AUX
SECTIONS DE TECHNICIEN SUPERIEUR**

Évaluation des modes d'accès et des dispositifs mis en place

Voies nouvelles à explorer

Brigitte DORIATH
François LE GOFF
François MONNANTEUIL
Jean TROTIN

Didier PRAT
Paul-Émile MARTIN
Jean MOUSSA

Février 2002

Table des matières

INTRODUCTION	4
Le cadrage institutionnel	4
Les finalités du baccalauréat professionnel.....	4
Les finalités du brevet de technicien supérieur.....	5
Les orientations nationales.....	5
La délimitation du thème	6
La démarche suivie	7
Une enquête exhaustive.....	7
Une analyse approfondie dans six académies.....	8
Une étude documentaire complémentaire.....	8
LE CONTEXTE	10
Les bacheliers professionnels	10
Le parcours scolaire antérieur.....	10
La formation professionnelle.....	11
L'origine sociale.....	11
La demande de poursuite d'études des bacheliers professionnels	12
Quelle pression réelle pour une poursuite d'études ?.....	12
Les facteurs d'une pression relativement modeste.....	13
La demande est liée à des motivations de différentes natures.....	14
Des stratégies académiques émergentes	14
Une situation ambiguë.....	14
Des réponses diverses.....	15
L'apparente diversité des parcours	16
Des modalités variées.....	16
La rareté d'une offre spécifique.....	17
Des établissements aux motivations diverses	18
La poursuite effective d'études en STS	18
L'EVALUATION	20
L'évaluation hors dispositifs spécifiques	20
Le doublement en terminale technologique.....	20
L'admission directe dans une section sans dispositif adapté.....	21
L'évaluation des dispositifs spécifiques	23
Les classes de mise à niveau.....	24
Les sections dédiées aux bacheliers professionnels.....	25
Les groupes d'adaptation en STS.....	26
Les formations hors statut scolaire	27
L'apprentissage.....	27
La formation continue.....	28
La validation des acquis de l'expérience.....	29
Un bilan mitigé	29
Une efficacité qui reste à prouver.....	30
Hors dispositif spécifique : le désarroi des élèves.....	32
Les cursus en trois ans : inefficaces, risqués et coûteux.....	32
Des dispositifs figés.....	33
Pourtant, des expérimentations à fédérer.....	35

PROPOSITIONS	36
Au niveau national, les orientations	36
Définir un cadrage national.....	36
Procéder par recommandations.....	36
Suivre les mises en œuvre académiques	37
Au niveau académique, la mise en place des conditions favorables	37
Assurer l'information des bacheliers.....	37
Construire une offre diversifiée et cohérente.....	38
Imposer le projet comme préalable à la création de tout dispositif.....	38
Accorder les moyens suffisants	38
Exiger le suivi.....	39
Au niveau de l'établissement, l'organisation pédagogique	39
Définir la modalité.....	39
Adapter les parcours	40
Identifier le public visé en termes de niveau et de spécialité	40
Maintenir la dynamique.....	41
CONCLUSION	42
Le rôle de la première d'adaptation.....	42
Le positionnement respectif des voies technologique et professionnelle.....	43
Les discours sur le lycée professionnel.....	43
ANNEXES	45
Annexe 1 : Protocole général.....	45
Annexe 2 : Enquête exhaustive, les données académiques	48
Annexe 3 : Enquête exhaustive, les dispositifs spécifiques.....	49

Introduction

« *Du baccalauréat professionnel aux sections de technicien supérieur : évaluation des modes d'accès et des dispositifs mis en place* ». Cette étude s'inscrit dans le cadre des « Études particulières à conduire dans l'enseignement professionnel » du programme de travail de l'inspection générale de l'éducation nationale de l'année 2001-2002.

Le cadrage institutionnel

Le baccalauréat professionnel est un diplôme qui atteste un haut niveau de qualification professionnelle dans un secteur déterminé. Il vise l'insertion professionnelle. Cependant, tout bachelier professionnel qui en a le projet et les capacités doit pouvoir poursuivre ses études à un niveau III. Ce lien, établi dès la création de ce diplôme innovant avec la section de technicien supérieur, permet de mettre en œuvre une réelle fluidité des parcours si caractéristique de l'enseignement professionnel et technologique.

Les finalités du baccalauréat professionnel

Le baccalauréat professionnel est préparé en deux années après le BEP ou le CAP du même secteur professionnel. Donnant le titre de bachelier, il vise cependant une insertion professionnelle immédiate. Il présente plusieurs particularités pédagogiques :

- comparé aux baccalauréats technologiques, il bénéficie d'un temps d'enseignement augmenté de près de 30% ;
- les matières d'enseignement sont regroupées en quatre domaines (formation professionnelle, technologique et scientifique ; expression et ouverture sur le monde ; éducation arts appliqués ; éducation physique et sportive) ;
- la formation professionnelle en entreprise est très développée, entre 16 et 20 semaines et fait l'objet d'un suivi par les équipes pédagogiques ;
- l'évaluation comporte une part importante de contrôle en cours de formation, contrairement aux baccalauréats des autres voies ;
- le champ d'intervention est plus large et plus complexe que celui d'un BEP du même domaine ; le contenu de l'enseignement est plus général et plus approfondi.

Ce baccalauréat a ouvert les possibilités de poursuite d'études pour les élèves de BEP. En effet, avant sa création, moins d'un élève sur cinq s'orientait en première d'adaptation industrielle ou tertiaire pour préparer un baccalauréat technologique. Dès 1987, un tiers des élèves poursuivent des études avec 12 % vers le baccalauréat professionnel. Aujourd'hui, près de 50 % des titulaires du BEP poursuivent des études (source DPD) dont 36,8 % en première professionnelle et 12,8 % en première d'adaptation. La tendance s'inverse donc : la poursuite d'études post BEP dans la voie professionnelle devient majoritaire par rapport à celle dans la voie technologique.

Les finalités du brevet de technicien supérieur

« Le BTS est un diplôme national de l'enseignement supérieur. Il atteste que ses titulaires ont acquis une qualification professionnelle, sont aptes à tenir les emplois de technicien supérieur dans les professions industrielles et commerciales, dans les activités de service ou celles relevant des arts appliqués et capables de mobiliser leurs connaissances et leurs aptitudes pour se perfectionner et s'adapter au cours de leur vie professionnelle et pour valider leurs acquis pour des poursuites ou des reprises d'études éventuelles.

Le brevet de technicien supérieur est délivré au titre d'une spécialité professionnelle. »¹

Aujourd'hui, le brevet de technicien supérieur est préparé :

- par la voie scolaire (cycle d'études de deux ans) ;
- par la voie de l'apprentissage (durée au moins de 1350 heures, sauf conditions particulières prévues par le code du travail) ;
- par la voie de la formation professionnelle continue pour les candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé ou homologué au niveau IV ou ayant accompli la scolarité complète y conduisant ou justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années.

« La préparation du brevet de technicien supérieur par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage est ouverte aux candidats qui :

- a) soit sont titulaires du baccalauréat technologique ;
- b) soit sont titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel ou d'un titre ou diplôme classé ou homologué au niveau IV par la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique, ou du diplôme d'accès aux études universitaires ;
- c) soit ont accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et dont les aptitudes auront été reconnues suffisantes [...]. »¹

Le BTS (brevet de technicien supérieur) peut être obtenu également par la validation des acquis de l'expérience.

Pendant de nombreuses années, le brevet de technicien supérieur est, pour la plupart des spécialités, ouvert de façon privilégiée aux bacheliers technologiques du même domaine. En conséquence, dans l'esprit de nombreux acteurs du système éducatif, le BTS est la finalité d'un cycle d'études en quatre ans qui part de la classe de première technologique. Le recrutement d'élèves issus de baccalauréat professionnel est donc marginal, celui-ci étant considéré avant tout comme un diplôme d'insertion professionnelle.

Les orientations nationales

La fluidité des parcours est régulièrement affirmée depuis de nombreuses années, en particulier pour favoriser la progression des meilleurs élèves de la voie professionnelle.

• En 1990, le ministre de l'éducation nationale, Lionel JOSPIN, déclare devant le conseil supérieur de l'éducation (CSE) :

¹ Décret du 8 mars 1996 – Extraits

« Poursuite d'études ou finalité professionnelle, la voie professionnelle offre, comme les autres, les deux possibilités. Elle doit atteindre les mêmes objectifs que les autres : assurer une formation générale de qualité et donner aux élèves les outils nécessaires à la maîtrise des connaissances ; par ailleurs, l'existence de passerelles entre les différentes voies de formation assure l'ouverture indispensable à l'équilibre du système de formation.[...] Pour ce qui est plus particulièrement de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire qui se termine par le baccalauréat professionnel, elle doit certes permettre aux élèves qui le souhaitent la poursuite d'études supérieures éventuellement par le biais de la formation récurrente, mais ce n'est pas sa finalité essentielle qui est l'accès à un métier. »

- La circulaire de rentrée 1996 (BOEN n°20 du 16 mai 1996) propose déjà des dispositifs pour les élèves issus de baccalauréats professionnels :

« Accès des bacheliers professionnels au BTS : Les bacheliers professionnels ont vocation à entrer dans la vie active. On constate néanmoins une demande accrue de poursuite d'études en STS. Aujourd'hui, environ 8 % de bacheliers professionnels poursuivent en STS. Seuls 39 % réussissent en deux ans. Toutefois si certains élèves progressent de façon spectaculaire durant leurs études de baccalauréat professionnel, pour autant ils ne sont pas préparés à effectuer des études supérieures dans les mêmes conditions que les élèves issus des baccalauréats technologiques ou des baccalauréats généraux. Pour répondre à cette demande, certaines académies ont mis en place une année préparatoire à l'entrée en STS. Les élèves admis dans ces classes ne peuvent pas bénéficier de bourses « lycée » ni « enseignement supérieur ». Aussi semble-t-il préférable de privilégier, à côté des poursuites d'études sous contrat de travail, bien adaptées aux bacheliers professionnels pour ces élèves généralement âgés, une première année de BTS adaptée. Le cycle se déroulera en deux ans mais la première année comportera des aménagements d'horaires à l'intention des élèves issus des bacheliers professionnels. Je ne verrai que des avantages à ce que des expériences en ce sens soient engagées dans certaines académies. »

- Enfin, les propos réitérés du ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, expriment sa préoccupation pour le devenir des élèves de l'enseignement professionnel :

« Pour que les voies professionnelles et technologiques soient socialement performantes, il faut les rendre aussi fluides que la voie dite générale. Autrement dit : chacun de ceux qui s'y engagent doit pouvoir aller aussi loin dans les études que ses talents le lui permettent. Plus un BEP sans bac pro ! Plus un bac pro sans passerelle vers l'enseignement supérieur (BTS, DUT, DUP, licence pro). Ainsi, chaque parent saura que le « mauvais » élève, montré du doigt hier, peut être le « très bon » d'une voie où l'on peut s'élever sans cesse... »

La délimitation du thème

L'intitulé du thème : « *Du baccalauréat professionnel aux sections de technicien supérieur : évaluation des modes d'accès et des dispositifs mis en place* » inclut, de notre point de vue, le mode d'accès de bacheliers professionnels aux sections de technicien supérieur, les modalités de leur cursus de formation et l'accès au diplôme.

Nous avons d'emblée associé les modes d'accès aux dispositifs, estimant qu'ils en constituent une caractéristique.

Nous avons choisi de retenir une acception large de la notion de dispositif, sachant qu'aujourd'hui un nombre significatif de bacheliers professionnels poursuivent leurs études dans des sections de technicien supérieur sans dispositif particulier, si ce n'est leur immersion dans une classe constituée d'autres bacheliers. En outre, l'analyse de la performance des bacheliers professionnels ayant bénéficié de dispositifs spécifiques à l'aune de celle de bacheliers qui n'en ont pas bénéficié peut être riche en informations.

Enfin, nous avons élargi le champ de l'étude aux différentes voies de formation : sous statut scolaire, par apprentissage et de façon secondaire par la formation continue.

Cette délimitation étant établie, il nous fallait, à l'issue de notre étude, répondre aux questions suivantes :

- Quels dispositifs sont proposés, à quels bacheliers professionnels ?
- Quelles sont les caractéristiques, les performances de ces dispositifs ?
- Quels éléments en retenir afin de proposer de nouvelles voies ?
- Finalement, peut-on définir les conditions d'une vraie réussite des bacheliers professionnels en section de technicien supérieur ?

La démarche suivie

L'information a été collectée, pour l'essentiel, à partir d'une enquête diffusée dans l'ensemble des académies et d'une étude plus approfondie de six académies dans lesquelles nous nous sommes rendus.

Une enquête exhaustive

Ayant le pressentiment, vérifié auprès de quelques académies, que le nombre de dispositifs spécifiques à l'échelon national est relativement faible, nous avons décidé d'en inventorier la totalité afin de disposer d'un ensemble d'informations suffisant pour être significatif. Nous avons donc mené une enquête auprès de toutes les académies de France métropolitaine et d'Outre-mer nous permettant de recenser et d'analyser de façon exhaustive les dispositifs de l'enseignement public dédiés aux bacheliers professionnels.

Cette enquête comportait deux questionnaires :

- l'un, adressé aux recteurs, pour identifier notamment la politique académique concernant la poursuite d'études des bacheliers professionnels ;
- l'autre, diffusé via les rectorats auprès des établissements offrant une structure spécifique, dans le but de caractériser le dispositif et d'en évaluer la performance.

Sur un total de trente académies, cinq n'ont pas complété le questionnaire adressé aux recteurs.

Une analyse approfondie dans six académies

Six visites de deux jours ont été menées par le groupe de travail dans les académies d'Aix-Marseille, Caen, Lille, Lyon, Reims et Versailles.

Ces visites ont permis de rencontrer les principaux acteurs de l'académie : le recteur ou la rectrice et les conseillers chargés de l'enseignement technique, de la formation continue, de l'apprentissage, du DAVA et de l'orientation ainsi que des représentants des IA-IPR et des IEN-ET, de l'enseignement général comme de l'enseignement professionnel.

Les sections de technicien supérieur tertiaires et industrielles d'une part, les sections accueillant des bacheliers professionnels offrant ou non un dispositif spécifique, d'autre part, ont été traitées à parité. Deux établissements ont été visités dans chaque académie. Lors de ces visites, nous avons rencontré le proviseur et son équipe, les professeurs et les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel. Quand cela a été possible, nous nous sommes aussi entretenus avec d'anciens étudiants et avec des professionnels.

Ces échanges nous ont permis de mieux percevoir la réalité dans sa diversité, de l'analyser et de vérifier certaines de nos hypothèses.

Une étude documentaire complémentaire

Nous avons aussi utilisé un ensemble de ressources documentaires.

Les rapports antérieurs de l'inspection générale de l'éducation nationale

- **Le rapport de 1996** « *Sciences et techniques industrielles : Le recrutement en sections de technicien supérieur* ».

Ce rapport présente notamment une analyse sur le recrutement et sur les réussites et le comportement des bacheliers professionnels dans les sections de technicien supérieur industrielles.

- **Le rapport de juillet 2000** : « *L'articulation entre la voie professionnelle et la voie technologique : analyse des structures, de l'organisation des enseignements, des pratiques pédagogiques* ».

Dans le cadre de ce rapport, deux axes d'étude ont retenu notre attention :

- le passage de la voie professionnelle vers la voie technologique : dispositifs et classes d'adaptation ;
- les poursuites d'études des bacheliers professionnels vers les sections de technicien supérieur.

Les statistiques nationales

Les statistiques de la DPD et de l'Onisep nous ont fourni un chiffrage national sur :

- la répartition des étudiants en BTS ;
- la poursuite d'études des bacheliers professionnels ;
- la réussite de ces bacheliers professionnels en BTS.

Les statistiques académiques

• **Académie de Créteil** : « Repères pour une politique d'orientation vers l'enseignement supérieur » - Mai 2001.

• **Académie de Versailles** : « Repères pour l'orientation vers l'enseignement supérieur » - Avril 2001.

• **Ensemble des statistiques fournies par les services des académies visitées.**

Nous souhaitons remercier les rectrices et les recteurs des académies pour les informations qu'ils nous ont transmises ainsi que pour l'accueil et la disponibilité de leurs personnels lors de nos visites et lorsque nous les avons sollicités pour des informations complémentaires.

Le contexte

L'évaluation des voies d'accès et des dispositifs existants nécessite la connaissance préalable du contexte dans lequel ils s'inscrivent, à partir d'un état des lieux sur l'offre et la demande de poursuite d'études des bacheliers professionnels. Mais cette évaluation ne peut pas être menée dans l'absolu : la qualité de ces dispositifs relève, en particulier, de leur prise en compte du profil des élèves issus du cycle terminal du lycée professionnel.

Les bacheliers professionnels

Les bacheliers professionnels, quelle que soit leur spécialité, ont un profil fortement marqué par leur parcours scolaire antérieur, par les spécificités de la formation professionnelle et par leur origine sociale.

Le parcours scolaire antérieur

Nombreux sont les élèves du lycée professionnel qui gardent un souvenir « cuisant » de leur échec au collège. Les professeurs du lycée professionnel leur redonnent confiance en développant une progression plus lente qui laisse le temps de l'individualisation, en restant à l'écoute de chacun et en n'avancant dans le programme que lorsque l'ensemble du groupe a compris le point traité. Ces élèves sont remobilisés grâce à un accompagnement fort et attentif auquel ils se sont accoutumés.

De l'avis unanime des équipes éducatives, ils ont besoin d'être valorisés et rassurés. Leurs discours d'auto-dépréciation sont suffisamment fréquents pour être relevés. Citons pour exemple cette jeune fille d'une « classe préparatoire » à l'entrée en STS qui, après une prise de parole claire, bien construite et exprimée dans un très bon français, nous explique qu'elle a des défaillances en expression écrite et orale. Citons aussi ces étudiants d'une STS industrielle qui considèrent comme normal le fait que leur professeur « aille vite pour traiter tout le programme et permettre aux bacs généraux de réussir ». Citons enfin ces étudiants d'une même classe qui, à plusieurs reprises, se sont déclarés « inférieurs » à leurs camarades bacheliers technologiques.

L'ensemble explique les observations que certains professeurs ont pointées, qui confortent nos conclusions : ces élèves ignorent qu'ils disposent de capacités et d'aptitudes non exploitées. Ils éprouvent des craintes pour formuler un raisonnement et pour faire des choix.

La formation professionnelle

La formation en classes professionnelles présente des différences fortes avec les formations technologiques. On peut constater en effet, d'une façon très générale, que les compétences professionnelles sont définies dans un contexte délimité. L'accent est mis sur la réalisation pratique, alors que les formations à des diplômes dits « techniques » ou « technologiques » font référence à la conception, à la recherche d'idées, à l'étude de projets et à l'optimisation de solutions. Là où l'enseignement technologique propose d'acquérir des concepts en référence à des pratiques, l'enseignement professionnel propose l'action, la mise en œuvre. L'enseignement couvre des champs moins larges, moins conceptuels. L'élève ne maîtrise donc pas un certain nombre de concepts et de démarches d'analyse qui constituent les pré-acquis du bachelier technologique.

En conséquence, et de l'avis unanime des enseignants et des étudiants, les élèves issus du cycle professionnel ne sont pas habitués à l'abstraction, à la conception ni à la modélisation et ne savent pas sortir de la procédure ou du protocole enseigné au lycée professionnel. En revanche, ils maîtrisent les pratiques professionnelles de référence. La durée importante des périodes de formation en milieu professionnel leur donne une bonne connaissance du fonctionnement des entreprises et leur permet de contextualiser leurs apprentissages. Enfin, l'absence d'une deuxième langue vivante constitue un véritable handicap pour certaines poursuites d'études.

L'ensemble de ces considérations explique le malaise que ressentent les bacheliers professionnels au début de leur cursus en STS. Ces constats justifient l'obligation d'identifier précisément les acquis, les pré-requis manquants et l'adaptation à ce public de la progression des enseignements ainsi que des pratiques pédagogiques.

L'origine sociale

Les statistiques montrent que les familles des bacheliers professionnels relèvent majoritairement des catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées. Or, c'est dans ces catégories que les familles manquent le plus souvent d'ambition pour leurs enfants, en particulier, comme cela nous été affirmé dans une académie, lorsque la tradition ouvrière reste forte et que le besoin de revenu immédiat est important. D'ailleurs, de nombreux élèves exercent une activité rémunérée complémentaire, ce qui rend les conditions de leurs études encore plus difficiles.

Exemple d'une académie de l'ouest

Dans la population hors baccalauréat professionnel, le père est en activité dans près de 90% des cas. Le taux pour les bacheliers professionnels est de l'ordre de 80%. Les deux catégories « employés et ouvriers » regroupées forment près de 60% de la population des parents de bacheliers professionnels contre environ 35% de la population hors bacheliers professionnels. Seuls 15% de bacheliers professionnels n'ont jamais redoublé du primaire au collège, alors que plus de 50% des autres bacheliers font un parcours direct.

Dans la population bachelière, le groupe des bacheliers professionnels présente des caractéristiques et des comportements assez spécifiques. Issus de catégories socioprofessionnelles plutôt ouvrières ou employées ces jeunes ont eu pour la plupart un parcours scolaire difficile en primaire et au collège comme l'indique le nombre

important de doublements. En revanche le double diplôme BEP - baccalauréat professionnel marque un cursus plutôt réussi dans le dernier cycle de l'enseignement secondaire. L'orientation post baccalauréat est très diversifiée.

La demande de poursuite d'études des bacheliers professionnels

Le discours le plus fréquent est celui d'une demande importante et croissante de poursuite d'études des bacheliers professionnels. Il convient d'apprécier l'état de cette demande et de l'analyser.

Quelle pression réelle pour une poursuite d'études ?

Il est difficile d'évaluer le nombre d'élèves de terminale professionnelle qui déclarent leur intention de poursuivre des études. Les renseignements fournis au cours des différents entretiens avec les CSAIO, les professeurs et les élèves de BTS issus de terminale professionnelle relèvent du déclaratif. À la suite de ces différents entretiens et par recoupement d'informations nous ne pouvons pas dire, contrairement à une idée reçue, qu'une forte pression des élèves bacheliers professionnels s'exerce pour une poursuite d'études. En effet, il existe un écart entre la déclaration d'intention et l'acte d'inscription. Actuellement, si près de 50% (informations données par les CSAIO) des élèves de terminale professionnelle déclarent souhaiter continuer leurs études, on évalue à près de 30 % (source ONISEP) ceux qui formulent au moins un ~~voeu~~ **voeu**, principalement en section de technicien supérieur.

Nous avons pu noter que la pression est variable :

- entre le secteur de la production et celui des services, la pression étant moins forte dans ce dernier ;
- entre sections de BTS, les admissions n'étant pas obligatoirement en concordance avec les demandes.

Si la pression pour une poursuite d'études est à nuancer, l'accès en STS est nettement plus sélectif pour les bacheliers professionnels.

Exemple donné par une académie

Les données relatives à la demande d'entrée en BTS des bacheliers professionnels pour cette académie sont les suivantes :

1. Demande de poursuite d'études des bacheliers professionnels

	1998	1999	2000
Nombre d'inscrits au baccalauréat professionnel	6 089	6 628	6 947
Nombre de premiers voeux voeux	3 499	3 584	3 578
Nombre de premiers voeux voeux BTS	2 089	2 073	2 105
soit, en pourcentage	34 %	31 %	30 %

2. Inscriptions en STS (année 1999)

En 1999, 602 bacheliers professionnels ont poursuivi leurs études en STS, ce qui représente un taux de satisfaction de 29 % et un taux de poursuite d'études en STS de 9 %.

Ces résultats mettent en évidence la légère baisse de la pression ces trois dernières années ainsi que la sélectivité de l'admission en STS des bacheliers professionnels.

Les facteurs d'une pression relativement modeste

Les élèves titulaires d'un baccalauréat technologique constituent le vivier principal de recrutement en STS et les élèves de terminale professionnelle le savent. De plus, les propos nettement dissuasifs de quelques recteurs ne favorisent pas l'admission en STS de bacheliers professionnels.

Les élèves sont souvent seuls pour construire leur projet.

- Dans les classes, les élèves en terminale professionnelle ne sont pas incités à une poursuite d'études. Selon leurs témoignages, leurs professeurs, très réservés, rappellent la finalité professionnelle de leur baccalauréat et insistent sur l'important écart entre la terminale professionnelle et la première année en STS. Certains professeurs encouragent cependant les éléments les plus brillants et les plus motivés. Enfin les conseillers d'orientation sont absents dans les classes du cycle terminal professionnel et ne sont d'aucun secours, au grand regret des élèves.

- Dans les familles qui appartiennent pour la plupart aux catégories les plus défavorisées, l'idée d'une poursuite d'études au-delà du baccalauréat professionnel semble inaccessible soit pour des raisons financières soit par manque d'ambition, les solutions à court terme étant trop souvent privilégiées.

Les élèves se dévalorisent eux-mêmes. S'ils ont eu à maintes reprises l'occasion de prendre conscience de leurs difficultés, ils doutent de leurs capacités. Certains d'entre eux n'ont pas hésité à déclarer que leurs camarades bacheliers technologiques leur sont supérieurs.

En outre, plus âgés que ceux des autres filières, ils sont très vite attirés par un emploi rémunérateur. Les fluctuations de l'économie et donc des capacités d'embauche des entreprises jouent un rôle non négligeable sur la demande de poursuite d'études ; plusieurs CSAIO ont constaté que la reprise d'emploi a réduit cette demande.

Enfin, des considérations de carte scolaire interviennent : il peut suffire que la section préparant au BTS visé soit éloignée du domicile de l'élève, pour que celui-ci change son projet.

La demande est liée à des motivations de différentes natures

Certains élèves n'ont pas pu, pour des raisons financières, aller dans la première d'adaptation de leur choix dont la formation était assurée dans un lycée trop éloigné de leur domicile, alors qu'ils envisageaient des études supérieures. Leur demande d'accès en BTS après le baccalauréat professionnel leur paraît alors normale.

D'autres ont souhaité aller en formation professionnelle pour la préparation à un métier réellement choisi de niveau IV. Quand, au fil de leur cursus, ils s'estiment capables d'aller plus loin, ils demandent à poursuivre dans le même champ professionnel pour développer encore leurs compétences.

D'autres encore, dès la classe de BEP, recherchent une sécurité en s'inscrivant dans une stratégie dite de « petits pas », pour laquelle il s'agit de franchir progressivement toutes les étapes de professionnalisation : BEP, puis baccalauréat professionnel. Encouragés par leurs réussites, ils envisagent de la même façon un BTS.

Pour quelques-uns, la période de formation en entreprise a été un véritable « déclic » car elle leur a fait prendre conscience des réalités du travail qu'ils seront amenés à effectuer et qu'ils refusent : travail posté, tâches répétitives et peu valorisantes, environnement de travail parfois difficile, emploi mal rémunéré. Ces constats les incitent à rechercher des conditions de travail meilleures qu'ils ne pourront obtenir, disent-ils, que par une qualification supérieure.

Si les professeurs du lycée professionnel sont loin d'encourager massivement leurs élèves à une poursuite d'études, ils peuvent jouer un rôle déterminant dans la décision : en identifiant ceux qui en ont le potentiel, ils les aident parfois à franchir les obstacles.

Des stratégies académiques émergentes

Si les académies se sont, en général, montrées réservées sur la poursuite d'études des bacheliers professionnels, un ensemble de facteurs les conduit aujourd'hui à reconsidérer cette position.

Une situation ambiguë

Les académies ont longtemps tenu le discours de la vocation première des bacheliers professionnels à s'insérer dans la vie active. L'application stricte de ce principe a pu conduire certaines d'entre elles à s'opposer à leur admission en section de technicien supérieur. Mais cette position a été le plus souvent assouplie par la mise en œuvre d'un autre principe : celui de la fluidité entre les voies de formation afin de favoriser les parcours promotionnels pour les élèves les plus talentueux. En revanche, la crainte d'une incitation à la poursuite d'études et, en conséquence, du détournement du baccalauréat professionnel de sa vocation initiale,

conduit la plupart des rectorats à rester discrets : « Pas de circulaire rectorale », « Pas de discours affiché ».

C'est ainsi qu'un accueil clairsemé des bacheliers professionnels s'est établi en fonction de la qualité du dossier du postulant et des places vacantes. En parallèle, des dispositifs destinés à faciliter la réussite des élèves ont été expérimentés, à la demande du ministère et des rectorats mais, le plus souvent, sous l'impulsion des établissements, l'inspection territoriale étant peu sollicitée.

Des réponses diverses

Aujourd'hui, le constat général est celui d'une poursuite effective d'études de 15 à 20 % des bacheliers professionnels. Globalement, parmi ces effectifs, trois cinquièmes sont admis en STS, deux cinquièmes à l'université, les IUT et autres voies ne drainant que des effectifs très faibles.

**Taux d'accès immédiat² des bacheliers professionnels
dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (Source : MEN-DPD)**

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Université (Hors IUT)	5,8	5,9	6,7	6,8	6,6	6,2
IUT	0,9	0,8	0,8	0,8	0,6	0,5
STS	8,5	8,8	9,0	9,6	9,7	9,9
Autres formations	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Le constat d'un échec massif à l'université incite les académies à reconsidérer l'accueil des bacheliers professionnels en STS.

En parallèle, le nombre de places en STS restées vacantes s'amplifie, plus ou moins fortement selon les régions et les spécialités de BTS.

**Places vacantes dans les classes de technicien supérieur 1^{ère} année
(rentrée 2001)**

Spécialités	Production	Service
Places disponibles ³	42 100	79 300
Effectif scolarisé ⁴	32 452	74 860
Places vacantes	9 648	4 440
Taux de remplissage	77 %	94 %

Une réflexion s'engage donc dans les académies sur les parcours de réussite des bacheliers professionnels. Les conclusions en sont très diverses, influencées par des considérations sur la logique, la cohérence et la lisibilité des voies de formation, par les expérimentations passées plus ou moins réussies et aussi par les facteurs propres à chaque académie :

- taux de chômage élevé qui incite à plus qualifier les élèves avant leur insertion professionnelle ;

² Le taux d'accès immédiat dans une filière est le rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers professionnels et le nombre de ceux, parmi eux, qui poursuivent leurs études dans cette filière.

³ Les places disponibles ont été évaluées à partir de données fournies par l'ONISEP.

⁴ Les effectifs scolarisés ont été calculés à partir de statistiques de la DPD.

- difficulté d'insertion dans un secteur ;
- importance de l'offre de formation privée ou par apprentissage ;
- volonté de pallier le manque d'ambition des familles qui privilégient les filières courtes.

Aujourd'hui, les positions académiques sont variables : de la réaffirmation de la vocation d'insertion du bachelier professionnel, au projet d'implantation plus large de dispositifs spécifiques ou encore en laissant les bacheliers professionnels s'intégrer naturellement en STS. Presque toutes les académies ont mis en place au moins un dispositif spécifique, quatre n'en proposent aucun.

L'apparente diversité des parcours

La diversité des voies de formation et la variété des dispositifs existants donnent l'apparence d'un choix qui est cependant compromis par la rareté de l'offre spécifique aux bacheliers professionnels.

Des modalités variées

Les trois voies de formation, sous statut scolaire, par apprentissage et continue offrent une réelle diversité des possibilités de poursuite d'études en STS.

La formation sous statut scolaire

Les visites en académie et l'enquête exhaustive nous ont permis de recenser et de classer les parcours de poursuite d'études des bacheliers professionnels selon la mise en œuvre ou non de dispositifs spécifiques.

- *Sans dispositif*

Il s'agit du doublement en classe de terminale technologique ou de l'admission directe en STS, sans mesures particulières ;

- *Avec dispositif*

Nous avons identifié trois types de structures :

- les classes de mise à niveau préparatoires à l'entrée en STS ;
- les sections dédiées aux bacheliers professionnels ;
- les groupes d'adaptation en STS.

La formation sous statut d'apprenti

La formation en apprentissage est proposée dans les lycées ou dans les CFA (centres de formation d'apprentis) privés relevant en grande partie de chambres de commerce et d'industrie. La carte de ces formations est fortement tributaire de la politique des conseils régionaux, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage dans les établissements publics. Celui-ci demeure, en moyenne, marginal.

Malgré la lourdeur des horaires, le titulaire d'un baccalauréat professionnel est attiré par ce type de formation car il lui offre un temps important en entreprise et lui procure un revenu.

La préparation en formation continue

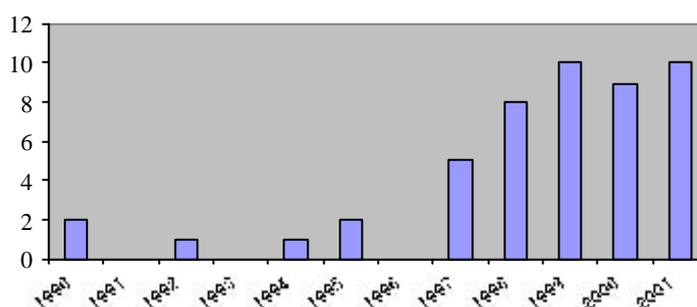
Peu de bacheliers professionnels préparent un BTS dans le cadre de la formation continue. Ce faible effectif nous a été justifié par l'influence des fluctuations économiques et de la charge de travail des entreprises : les exigences des entreprises dans un contexte de reprise ne laissent pas aux salariés la disponibilité nécessaire pour leur formation.

La rareté d'une offre spécifique

Si presque toutes les académies offrent au moins un dispositif spécifique, l'enquête exhaustive n'en a recensé que quarante neuf, toutes spécialités de BTS confondues. L'accueil des bacheliers professionnels est donc limité.

L'enquête exhaustive fait apparaître le développement régulier et très modéré de dispositifs.

Nombre de dispositifs ouverts



Les dispositifs ont, pour la plupart (79 %), un recrutement académique, voire national, ce qui impose de longs trajets. Certains élèves privilégient alors une formation en apprentissage ou s'insèrent dans des classes non dédiées.

Cependant, les interrogations demeurent sur le risque, généré par la mise en place de structures pérennes, de ne pas maîtriser l'ampleur de la poursuite d'études des bacheliers professionnels et de brouiller les positionnements respectifs de la voie technologique et de la voie professionnelle.

Des établissements aux motivations diverses

Nous avons pu observer, au niveau des établissements que nous avons visités, des motivations très diverses pour l'accueil de bacheliers professionnels en STS.

Les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques ont parfois une volonté affirmée de donner une chance aux bacheliers professionnels en les accueillant en STS dans les conditions qu'ils estiment propices à leur réussite. Ainsi, selon eux, des jeunes qui en ont la volonté et le talent se voient assurer leur promotion sociale par l'admission en STS.

La persistance d'un nombre significatif de places vacantes incite les établissements à recruter des bacheliers professionnels qu'ils avaient jusque là négligés. Les équipes pédagogiques découvrent un nouveau public avec des atouts et des faiblesses spécifiques qu'ils essaient plus ou moins de prendre en compte dans leur enseignement.

Les difficultés de recrutement, lorsqu'elles sont importantes, peuvent remettre en cause un dédoublement voire l'existence d'une section. Dans un tel contexte, tout profil est bon, quelle que soit sa spécialité ou quel que soit son niveau; les bacheliers professionnels sont alors utilisés en tant que variables d'ajustement.

Des proviseurs de lycées professionnels se portent candidats pour ouvrir une section de technicien supérieur qui accueillerait leurs élèves et ceux des lycées environnants. Ils estiment en effet que l'existence d'une formation supérieure dans leur établissement en améliore l'attractivité et est une source de motivation pour les élèves, en particulier de BEP. Ils affirment aussi que leurs professeurs connaissent les profils et les acquis de leurs élèves. Mais des enjeux catégoriels peuvent faire surface et perturber la réflexion.

La poursuite effective d'études en STS

Taux d'accès immédiat des bacheliers professionnels en STS

(Rappel du tableau page 15)

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000
STS	8,5	8,8	9,0	9,6	9,7	9,9

On peut constater une croissance régulière de la part de bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études en STS.

La poursuite d'études dans les formations tertiaires et industrielles

Le tableau ci-dessous met en évidence le nombre plus élevé de poursuite d'études des bacheliers professionnels dans les sections tertiaires mais un pourcentage plus élevé de bacheliers professionnels dans les sections industrielles.

**Le recrutement en STS
(Données rentrée 2001 - Source DPD)**

	BTS tertiaires						BTS industriels					
	Public	%	Privé	%	Total	%	Public	%	Privé	%	Total	%
Nombre d'élèves en 1ère année de STS	47 257	100,00	27 603	100,00	74 860	100,00	28 110	100,00	4 342	100,00	32 452	100,00
Dont :												
- bacheliers technologiques	26 978	57,09	10 351	37,50	37 329	49,87	19 209	68,34	2 355	54,24	21 564	66,45
- bacheliers professionnels	2 781	5,88	1 794	6,50	4 575	6,11	2 694	9,58	327	7,53	3 021	9,31
- bacheliers généraux	8 211	17,38	7 936	28,75	16 147	21,57	1 732	6,16	470	10,82	2 202	6,79
- autres	9 287	19,65	7 522	27,25	16 809	22,45	4 475	15,92	1 190	27,41	5 665	17,45

Un accès plus facile à certains BTS

L'enquête exhaustive permet d'identifier les taux d'accueil d'élèves issus de baccalauréat professionnel, dans le secteur public. Les résultats sont présentés dans les tableaux en annexe 2 pour 25 spécialités industrielles et 14 spécialités tertiaires.

Cette enquête permet de repérer les spécialités qui recrutent le plus de bacheliers professionnels :

- dans le secteur tertiaire : BTS Technico-commercial (15,4 %) - BTS Transport (15,7 %) – BTS Assistant gestion PME PMI (14,7 %) ;
- dans le secteur industriel : BTS Productique bois (31 %) - BTS Productique matériaux souples (25,13 %) – BTS Maintenance industrielle (21,7 %).

L'évaluation

Évaluer l'existant revient à apprécier en premier lieu la réussite des bacheliers professionnels en STS. Nous avons retenu un critère simple : la performance d'un bachelier professionnel en STS est satisfaisante s'il a les mêmes chances de réussite à l'examen qu'un bachelier technologique.

Nous avons rejeté le critère souvent avancé d'une insertion professionnelle de « niveau BTS », attestée mais non vérifiée et qui ne correspond pas à l'objectif des formations diplômantes de l'éducation nationale.

Notre but était surtout, face à la diversité de l'existant, de rechercher les dispositifs ou les points communs aux différents dispositifs à développer ou à écarter afin de mettre les bacheliers professionnels dans les meilleures conditions de formation et de réussite. Nous avons donc, au regard d'un profil général des bacheliers professionnels, analysé les conditions d'accès et les différents dispositifs – ou non-dispositifs – qui leur sont offerts.

L'évaluation hors dispositifs spécifiques

Nous classons dans cette catégorie les sections pour lesquelles aucune mesure particulière d'adaptation du cursus n'est mise en place pour les bacheliers professionnels. Il s'agit notamment :

- du doublement en terminale technologique ;
- de l'accès direct dans une section qui n'offre aucune mesure particulière.

Le doublement en terminale technologique

Des établissements proposent aux bacheliers professionnels désireux de poursuivre leurs études en STS, un doublement dans une terminale technologique afin de préparer le baccalauréat technologique correspondant à la spécialité du BTS visé. Selon les établissements, ce doublement est proposé de façon systématique ou aux élèves jugés moyens, les meilleurs étant admis en STS.

Des pratiques non maîtrisées

Quatre académies déclarent pratiquer ce doublement. Mais, la plupart du temps, il est proposé spontanément par les établissements. Cette pratique échappe parfois aux rectorats qui n'ont pas les moyens d'en repérer l'existence. D'ailleurs, l'impossibilité d'identifier ces élèves en classes de terminale ou de BTS ne nous a pas permis de mesurer l'ampleur réelle de ces doublements ni un quelconque taux de réussite au BTS.

Un cursus prolongé, sans garantie

Cette proposition permet d'éviter toute réflexion sur l'adaptation du bachelier professionnel. Cependant, le rattrapage des connaissances est difficilement acquis en totalité pour ces élèves qui, mélangés aux autres, ne bénéficient d'aucune attention particulière de la part des professeurs des classes de terminale technologique. Le cursus du bachelier professionnel est donc prolongé sans la moindre garantie : il lui faut obtenir le baccalauréat technologique et espérer être admis dans la section visée.

L'exemple de deux académies

Premier exemple

« L'expérience a été menée dans l'académie, les élèves accueillis ne sont pas allés au terme de leur formation, l'expérimentation a été abandonnée. »

Deuxième exemple

Extrait d'une circulaire rectorale : « La vocation du baccalauréat professionnel restant l'insertion, comme le confirment les textes en vigueur, je vous demande d'étudier avec la meilleure attention les éventuelles candidatures en STS des titulaires de ce diplôme, pour ne retenir que celles qui offrent de sérieuses chances de réelle réussite. Néanmoins, il paraît judicieux de proposer à ces élèves de compléter leurs connaissances en suivant un an de scolarisation en terminale technologique. [...] Aucune place en STS ne sera réservée pour autant, à ces candidats, l'année suivante. »

On peut s'étonner que ce soit aux catégories les plus défavorisées que l'on propose les solutions les plus longues et les plus risquées. On peut s'étonner aussi du sort qui est fait, au sein de notre institution, au baccalauréat professionnel par rapport aux baccalauréats des autres voies.

L'admission directe dans une section sans dispositif adapté

Les élèves issus de baccalauréat professionnel sont associés aux autres élèves, notamment ceux issus de baccalauréat technologique. L'enseignement dispensé est le même pour tous, avec parfois quelques heures de soutien ponctuelles qui sont prises sur les moyens de l'établissement et restent confidentielles.

Des motivations diverses

Des sections de technicien supérieur accueillent fréquemment un, deux, voire trois bacheliers professionnels, en fonction de la qualité de leurs dossiers supposant que ces élèves ont le potentiel qui leur permettra de réussir. Dans d'autres cas, les équipes pédagogiques estiment que le BTS concerné se situe bien dans la continuité du (des) baccalauréat(s) professionnel(s) du même domaine, ce qui ne pose donc pas obstacle à une poursuite d'études. Ils citent, par exemple, le BTS Assistant de gestion de PME-PMI ou Force de vente ou Matériaux souples ou encore Maintenance industrielle. Enfin, des établissements élargissent largement leur recrutement en recevant jusqu'à une quinzaine de bacheliers professionnels, afin de combler les places vacantes. Il s'agit là d'obtenir un effectif suffisant pour la survie de la section ou pour le maintien de dédoublements. Les professeurs sont dans ce cas prêts à recruter tout type d'élève, en renonçant aux exigences de niveau et de spécialité. Les bacheliers professionnels sont alors considérés comme de simples variables d'ajustement.

Exemples de compositions de classes de STS tertiaires

Une STS « Assistant de direction » accueille les bacheliers suivants : 2 L, 1 ES, 10 STT spécialité « Action et communication administrative », 3 STT spécialité « Action et communication commerciale », 1 STT spécialité « Comptabilité et gestion », 5 SMS, 1 STI et 6 bacheliers professionnels.

Une section « Comptabilité et gestion des organisations » est composée de 2 bacheliers S, 4 ES, 7 STT « Comptabilité et gestion, 5 bacheliers professionnels, 3 doublants, 1 revenant de préparation au DPECF, 2 de l'IUT et 3 de l'université.

Entre abandons et échecs, des résultats décevants

Les services académiques relèvent des abandons ainsi que des difficultés durant le cycle de formation et des taux d'échec importants sans pour autant les quantifier.

Trois exemples

Exemple 1 : le CSAIO d'une académie a relevé lors des commissions de recours pour le passage de première en deuxième année de STS, une proportion importante de bacheliers professionnels alors qu'ils représentent une nette minorité des effectifs (de l'ordre de 10 %).

Exemple 2 : selon un professeur d'une autre académie, 40 à 50 % des bacheliers professionnels abandonnent au cours des deux années et seulement 10 % des élèves restants réussissent à l'examen.

Exemple 3 : deux établissements d'une académie nous ont fourni les statistiques concernant les bacheliers professionnels qu'ils accueillent sans dispositif d'adaptation :

- BTS Informatique industrielle (sur 8 promotions) : 12 bacheliers professionnels recrutés, 2 abandons ou exclusions, 3 réussites et 7 échecs ;
- BTS Construction métallique (sur 3 promotions) : 11 bacheliers professionnels recrutés, 5 abandons ou exclusions, 4 réussites et 2 échecs.

Mais du fait de la dispersion des effectifs, il est impossible d'obtenir au niveau national des indicateurs sur les abandons et les résultats aux examens de ces bacheliers.

L'absence de soutien

Lorsque nous avons interrogé les professeurs sur leur non-accompagnement de leurs élèves bacheliers professionnels, ceux-ci l'ont expliqué de façon variable.

▪ *Le discours justificatif*

L'absence de soutien spécifique d'un groupe de bacheliers professionnels est justifiée par le refus de distinguer les publics « au nom de l'égalité des élèves » ou par l'inutilité de la mesure : « Quels que soient les élèves, je reprends tout à zéro car les exercices sont de types complètement nouveaux ». D'autres raisons ont aussi été invoquées : « Je ne catalogue pas car je n'ai pas de moyens supplémentaires » ; « Nous nous appuyons sur la dynamique d'élèves sérieux, motivés, qui ont confiance ».

Des acquis identiques ?

Un professeur nous a affirmé connaître les programmes d'économie et de droit du cycle terminal du lycée professionnel et que les acquis sont les mêmes que le bachelier soit technologique ou professionnel, ce qui ne nécessitait donc aucune adaptation de sa progression. C'était vite oublier que le bachelier technologique reçoit cinq heures hebdomadaires de cet enseignement pendant deux ans alors que le bachelier professionnel n'en reçoit que deux et que si les thématiques se rapprochent, les contenus sont bien différents, en ampleur et en profondeur.

▪ *Le discours de la nécessité*

Les équipes pédagogiques reconnaissent accueillir des élèves qui n'ont pas le niveau pour maintenir la structure de formation. C'est ainsi que dans un BTS du secteur du bâtiment et des travaux publics, des élèves ont été recrutés malgré un avis réservé de leur établissement d'origine. « Nous n'avons pas le choix. Ces élèves permettent de préserver les effectifs ». Ces équipes sont convaincues que ces élèves ne sont pas à leur place et elles n'entreprennent donc aucune action particulière.

▪ *Le discours du rejet*

À l'extrême, lorsque la situation est complètement subie, le discours de rejet peut être violent :

- propos d'un professeur, « Ces élèves sont intellectuellement demeurés » ;
- propos entendus par des étudiants, « Vous êtes des bac pro, débrouillez-vous ! »

Une solution à accompagner

Les classes fortement hétérogènes, accueillant tout type de public sans pour autant que les professeurs aient la volonté ni les moyens de gérer cette diversité ont, dans tous les cas que nous avons pu observer, des conséquences très négatives sur des jeunes qui pourtant avaient été reconstruits au lycée professionnel.

Il est, de fait, inadmissible, que rien ou quasiment rien ne soit entrepris pour gérer des publics hétérogènes. Ce ne sont pas quelques heures accordées, souvent au coup par coup, qui permettent de répondre aux besoins des bacheliers professionnels.

L'hétérogénéité des publics est pourtant inévitable dans les régions ou les départements à faible densité de population ou dans le cadre de spécialités à flux réduits. Il est alors impératif de rechercher des solutions pédagogiques qui permettent de gérer aux mieux ce type de classe.

L'évaluation des dispositifs spécifiques

Les dispositifs spécifiques permettent d'organiser et de mettre en place des mesures particulières afin d'adapter la formation et d'assurer le suivi des bacheliers professionnels. Nous analyserons la diversité de ces dispositifs au travers de trois catégories :

- les classes de mise à niveau ;

- les sections dédiées aux bacheliers professionnels ;
- les groupes d'adaptation en STS.

Les classes de mise à niveau

Les classes de mise à niveau, dénommées « classes préparatoires » dans certains établissements, accueillent les bacheliers professionnels afin de les préparer à l'entrée en première année de section de technicien supérieur.

Une année de rattrapage pour un public élargi

Ces classes représentent près d'un tiers des dispositifs spécifiques (14 sur 47) repérés par notre enquête et s'adressent principalement aux bacheliers industriels (9 sur 14). Dans la plupart des cas, la classe de mise à niveau ouvre sur un ensemble de BTS du même domaine voire sur tous types de BTS, dans l'industriel comme dans le tertiaire. Seules trois sections de mise à niveau donnent accès à une spécialité spécifique de BTS. Dans quelques cas, cette année prépare en même temps au baccalauréat technologique. Les élèves de ces classes ne bénéficient pas de bourses d'études.

Les classes de mise à niveau renforcent plus ou moins les enseignements généraux et théoriques et l'acquisition de méthodes de travail, certaines excluant tout enseignement professionnel. Des activités périscolaires peuvent être proposées aux élèves afin de favoriser la cohésion du groupe et une ouverture culturelle plus large.

Dans les cas observés, nous avons pu remarquer une admission peu sélective, des professeurs nous assurant « qu'avec le temps » les élèves pourraient obtenir leur BTS. Cette année supplémentaire légitime donc un accès élargi à la poursuite d'études des bacheliers professionnels sans pour autant garantir l'admission en STS.

Une efficacité non mesurée

Parmi les quatorze établissements recensés qui proposent ce type de formation, deux seulement ont fourni des statistiques sur le devenir de leurs élèves, ce qui est surprenant, voire préoccupant.

Dans l'un, la mise à niveau prépare au baccalauréat technologique avec des horaires aménagés. Sur 100 élèves recrutés, 13 abandonnent pendant l'année de mise à niveau. Parmi les 87 restants, 50 obtiennent le baccalauréat technologique et 45 de ces reçus seront admis en STS. Les réussites au BTS ne sont pas fournies.

Dans l'autre établissement, sur 100 élèves recrutés, 70 poursuivent leurs études en BTS et, de façon marginale, en IUT ou à l'université (avec ensuite un retour en BTS). Parmi ceux qui sont admis en BTS, le résultat à l'examen varie entre 47 et 66 %, en deux ou trois ans, soit entre 33 et 46 % des effectifs recrutés. L'accès au BTS en quatre ans peut concerner plus de la moitié des jeunes recrutés.

Les sections dédiées aux bacheliers professionnels

Ces sections sont organisées sur un cursus de deux ans dont l'accès est *a priori* réservé aux titulaires d'un baccalauréat professionnel. Une réorganisation des enseignements est mise en place en accroissant le poids des enseignements généraux : mathématiques, physique, français, langues vivantes, selon les spécialités. Lorsque la section est installée dans un lycée professionnel, l'enseignement est fréquemment assuré par des équipes mixtes de professeurs (PLP, professeurs agrégés et certifiés) sans qu'il y ait nécessairement convention et coopération avec un lycée technologique voisin assurant la même formation.

Ces dispositifs sont les plus fréquents (19 sur 47 dont 3 en LP, 6 en LPO et 10 en LEGT) parmi ceux recensés dans notre enquête et concernent pour 80 % des sections tertiaires. Ils permettent de constituer des classes homogènes et les professeurs souhaitent des effectifs allégés permettant des pratiques d'individualisation ; 72 % des sections ont moins de 20 élèves.

Cependant, nous avons noté qu'au lieu de procéder à un rééquilibrage des horaires en fonction du profil des élèves recrutés, la tendance est à un net alourdissement de leur emploi du temps.

L'exemple d'une STS « Comptabilité et gestion des organisations » dédiée aux bacheliers professionnels

Dans cette section, les étudiants ont un horaire de 38 heures en première année (dont 3 heures de « libre service informatique ») et de 37 heures en deuxième année, les enseignants ayant privilégié l'accroissement de l'horaire élève au détriment des dédoublements.

Selon les étudiants de la section, ils ont « beaucoup d'heures mais c'est mérité compte tenu de notre niveau » et ils se plaignent d'une surcharge de travail.

Les résultats à l'examen ont varié, ces trois dernières années entre 30,5 % et 47,5 %. À titre de comparaison, à la session 2001, le résultat à ce BTS de l'académie, pour les établissements publics, était de 76,2 %.

La formation nous est apparue incomplète (programmes non terminés) en faveur d'une forme de bachotage, l'objectif principal étant l'obtention du diplôme, sans pour autant obtenir les résultats espérés. Un professeur de mathématiques nous a même affirmé que compte tenu du niveau de départ, « on bricole ».

De plus, selon nos observations, l'installation de ces dispositifs dans les lycées professionnels pose les problèmes spécifiques suivants :

- le recrutement des élèves s'avère ne pas être facile car ceux-ci préfèrent s'inscrire dans un lycée technologique d'où la propension à élargir le recrutement en diminuant les exigences, tant sur le niveau des élèves que sur la spécialité d'origine ;
- le risque de dérives, notamment sur la non-orientation d'élèves de BEP vers la première d'adaptation voire la promotion de la section de BTS dès la classe de BEP ;

L'implantation de classes de BTS en LP exige le maintien des critères de qualité de ces formations et notamment ceux relatifs :

- aux profils des élèves recrutés ;
- au niveau scientifique des équipes pédagogiques (identique à celui des équipes des STS implantées dans les autres établissements) ;

- aux contenus, au rythme de travail et à l'autonomie attendus dans les formations post-baccalauréat.

L'exemple d'une section force de vente

Cette section, installée dans un lycée professionnel, était dédiée aux bacheliers professionnels. Ayant des difficultés de recrutement, l'établissement :

- déclenche des actions d'information des élèves dans les lycées professionnels, dès la classe de BEP. Le chef d'établissement estime que cette action, qui s'effectue au détriment de la première d'adaptation, est légitimée par la nécessité de remplir sa classe ;

- élargit son recrutement à d'autres profils : 10 bacheliers STT « Action et communication commerciales, 1 SMS, 7 baccalauréats professionnels « Vente - représentation », 5 « Commerce », 2 « Secrétariat » et 2 « Comptabilité ».

Tous les profils bénéficient des dispositifs initialement prévus pour les bacheliers professionnels.

L'enquête exhaustive fait apparaître un taux de réussite affiché au BTS, moyen de 46,8 % . La moitié des sections annoncent un taux supérieur à 50 % et 70 % des sections, un taux supérieur à 40 % de réussite. Cependant, à partir de la même enquête, en moyenne, sur 100 élèves recrutés, 22 abandonnent en cours de cursus et 35 obtiennent leur BTS. Parmi les 45 restants, 7 doublent dans l'établissement, les autres cherchent un emploi. Le taux de réussite des présents à l'examen est de 43 %.

Les groupes d'adaptation en STS

Ce type de dispositif suppose un recrutement qui permette la constitution de groupes homogènes de bacheliers professionnels et de bacheliers technologiques. Il se traduit, pour les élèves issus de terminale professionnelle, par un aménagement horaire et par un enseignement différencié pendant la première année ou parfois le premier semestre. Au-delà de cette période, les élèves suivent le même enseignement.

Cet aménagement introduit souvent une augmentation des horaires d'enseignements généraux et une diminution en enseignement professionnel. Le faible effectif dans ces groupes favorise le suivi individualisé des bacheliers professionnels. Un projet pluridisciplinaire est parfois mis en place. Une adaptation envisagée consiste en la constitution de groupes de niveau en enseignement général, pour des élèves issus de plusieurs spécialités de BTS de l'établissement.

Les groupes d'adaptation représentent un peu plus de 20 % des dispositifs recensés. Ils concernent à parité des sections industrielles ou tertiaires et sont implantés dans des lycées d'enseignement général et technologique ou des lycées polyvalents. Ils sont, pour la plupart, très récents : neuf sur dix ont été mis en place à partir de la rentrée 1999, soit au titre d'une expérimentation dans le cadre de la politique académique – les sections ont alors été créées – soit pour répondre à des difficultés de recrutement.

L'intérêt de ces groupes d'adaptation est de permettre l'émulation provoquée au niveau de la classe par la mixité de publics issus de voies de formations différentes sans pour autant subir les inconvénients de l'hétérogénéité. Au niveau académique, les groupes d'adaptation rendent possible une plus grande proximité de l'offre de formation. Ainsi, un recteur envisage

de mettre en place un réseau d'établissements liant une demi-section de technicien supérieur à quatre terminales professionnelles d'une spécialité.

Compte tenu de sa nouveauté, il n'est pas possible d'en évaluer la performance effective.

Les formations hors statut scolaire

Hors statut scolaire, les bacheliers professionnels peuvent trouver des solutions de poursuite d'études, en apprentissage ou par la voie de la formation continue.

L'apprentissage

C'est dans les formations sous statut d'apprenti que se trouve la plus forte concentration de bacheliers professionnels : de l'ordre de 40 à 60 % de l'effectif.

Le recrutement

Le recrutement des apprentis parmi les bacheliers professionnels est banalisé. Les pratiques de recrutement sont très variables et sont plus ou moins sélectives. Cependant nous avons observé de véritables stratégies de sélection, parfois en amont de la signature du contrat, avec la mise en place d'un positionnement suivi d'un entretien afin d'identifier les aptitudes et la motivation des apprentis. On recense fréquemment dans les CFA des apprentis en BTS qui sont issus de la préparation au baccalauréat professionnel du même centre.

La formation

Cette préparation est effectuée d'une part en entreprise, d'autre part en CFA ou en lycée sur un horaire de 1 350 heures. Si un positionnement est effectué en début de cycle, son exploitation se limite à des heures de soutien en enseignement général. Cependant, le faible effectif des groupes permet un encadrement au plus près des apprentis, qui peut se traduire par une forme de « maternage » au CFA.

Les résultats

L'enquête exhaustive fait apparaître :

- un taux de 45,7 % d'apprentis (rentrée 2001) issus de terminale professionnelle dans le secteur industriel, pour des résultats de l'ordre de 41 % en deux ou trois ans (session 2001) ;
- un taux de 34,4 % d'apprentis (rentrée 2001) dans le secteur tertiaire, pour des résultats de l'ordre de 44,5 % en deux ou trois ans (session 2001).

Les résultats sont variables d'une spécialité à l'autre suivant les stratégies de recrutement et de formation mises en place et d'un CFA à l'autre.

Les performances de l'apprentissage dans une académie

Cette académie annonce un taux de réussite au BTS de 54 % des apprentis titulaires d'un baccalauréat professionnel dans les spécialités industrielles sans cependant préciser s'il s'agit de réussite en deux ou trois ans. Ce résultat est lié à différentes mesures. D'une part des précautions sont prises par les CFA en amont de la signature des contrats : une procédure d'aide au recrutement est mise en place au service des entreprises, les candidats à l'apprentissage sont reçus, auditionnés et évalués. Un compte rendu est ensuite communiqué à l'entreprise qui détermine son choix et décide du recrutement.. D'autre part, une individualisation forte de l'enseignement est effectuée.

La double sélection de fait (par l'entreprise et par le CFA) au moment du recrutement, l'enseignement individualisé grâce à un faible effectif et un encadrement important, ainsi que la forte motivation des apprentis qui apprécient l'alternance, sont autant de facteurs favorables à leur réussite.

On peut craindre cependant que l'effort porté sur les enseignements professionnels, en entreprise comme au CFA, ne s'exerce au détriment de la formation générale et théorique, voire ne serve à compenser des lacunes dans ces domaines. Les horaires réservés au CFA à la préparation de l'épreuve de synthèse du BTS, qui relève normalement d'un réinvestissement du vécu en entreprise, en constituent un exemple.

La formation continue

Les candidats au BTS en formation continue sont pour la plupart des jeunes bacheliers professionnels qui recherchent une qualification supérieure afin d'obtenir des responsabilités plus importantes dans l'entreprise et un emploi plus rémunérateur.

Le pourcentage des stagiaires issus du baccalauréat professionnel, qui poursuivent des études de BTS en formation continue est de l'ordre de 50 % de l'effectif scolarisé dans ces BTS.

L'enquête nationale sur un échantillon d'académies fait apparaître un pourcentage moyen de réussite des bacheliers professionnels de 35 % aux BTS tertiaires et de 48 % aux BTS industriels.

La formation

La structure même des GRETA, leur expérience, les groupes très restreints, leur permettent de mieux gérer l'hétérogénéité des publics et de prendre mieux en compte le vécu en entreprise par la définition de parcours individualisés et par la mise en œuvre d'outils d'individualisation de qualité.

De plus, une articulation commence à se mettre en place entre les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et la formation continue.

Les résultats

Les résultats présentés ci-dessous sont issus de l'enquête exhaustive.

BTS concernés	2000/2001			1999/2000			1998/1999			1997/1998		
	Nbre de cdts	Nbre reçus	%	Nbre de cdts	Nbre reçus	%	Nbre de cdts	Nbre reçus	%	Nbre de cdts	Nbre reçus	%
INDUSTRIE	606	298	49,2	445	196	44,04	105	54	51	309	150	48,5
TERTIAIRE	2413	776	32,2	2148	741	34,5	416	152	37	1429	448	31,4

La forte motivation des candidats est un facteur primordial de leur réussite, compte tenu des exigences professionnelles et de la charge de travail des auditeurs. Seuls ceux qui ont des chances de succès persévèrent.

La préparation au BTS en formation continue mérite d'être mieux articulée avec les procédures de validation des acquis de l'expérience.

La validation des acquis de l'expérience

LA VAE (antérieurement validation des acquis professionnels) est une disposition encore mal connue. De ce fait le nombre de candidats à la VAE est peu important. Sur 8 académies nous avons relevé 23 candidats bacheliers professionnels aux BTS industriels et 60 candidats aux BTS tertiaires.

Cependant nous avons observé qu'une évolution est en cours, malgré le manque regrettable d'information des élèves sur cette voie d'accès au diplôme. Ainsi, dans une académie, le pourcentage des candidats bacheliers professionnels à la VAE représente près de 36% des candidats. Parmi ces candidats plus des deux tiers sont du secteur tertiaire, notamment dans les spécialités Assistant de gestion PME PMI ou Assistant de direction.

Les statistiques académiques ne permettent pas aujourd'hui de relever un quelconque pourcentage d'admis définitifs.

Un bilan mitigé

Si la variété des dispositifs est révélatrice de la recherche par les équipes pédagogiques de solutions adaptées à la poursuite d'études des bacheliers professionnels, le bilan établi après de nombreuses investigations est mitigé : les résultats sont peu probants et les dispositifs peu évolutifs malgré la diversité des expérimentations.

Une efficacité qui reste à prouver

L'enquête exhaustive nous a permis d'identifier les dispositifs mis en place sur tout le territoire et de recueillir les données relatives à leur performance. Ne disposant pas d'une base statistique totalement élaborée, nous les avons confrontées à nos observations et aux données complémentaires fournies par les rectorats et nous avons vérifié qu'elles sont, en ordre de grandeur, représentatives de la réalité.

Des résultats non probants

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des résultats des bacheliers professionnels au BTS suivant leur parcours avec ou sans dispositif spécifique.

Résultats des bacheliers professionnels au BTS

Dispositifs	Résultats au BTS
1. Candidats sous statut scolaire (Session 1999)	BTS industriels : 50,1 % en 2 ou 3 ans BTS tertiaires : 35,7 % en 2 ou 3 ans (Source DPD)
2. Sections dédiées aux bacheliers professionnels (Moyennes 1995 – 2001)	38,46 % des candidats (enquête exhaustive)
3. Apprentissage (Session 2001)	BTS industriels : 41 % en 2 ou 3 ans BTS tertiaires : 44,5 % en 2 ou 3 ans (enquête exhaustive)
4. Formation continue (Session 2001)	BTS industriels : 49,2 % BTS tertiaires : 32,2 % (enquête exhaustive)

Ce tableau ne présente qu'une approche des résultats. Nous regrettons en effet de ne pas avoir pu disposer, pour la plupart des académies, des résultats concernant les bacheliers professionnels qui ne font pas l'objet d'un accueil spécifique, ce suivi n'existant pas. En outre, les tableaux de notre enquête ont été très diversement complétés, des invraisemblances nous empêchant de prendre en compte certaines données académiques.

À partir des données collectées, nous pouvons cependant effectuer les constats suivants :

- rien, dans ces résultats ne permet d'affirmer qu'un dispositif assure mieux qu'un autre la réussite des bacheliers professionnels ni même de prouver l'intérêt, sur le critère de réussite à l'examen, de mettre en place un quelconque dispositif spécifique ;
- les résultats sont nettement inférieurs aux moyennes académiques tous publics (session 1999 : 63,6 % - Source DPD) et de façon encore plus flagrante, aux moyennes académiques des candidats de l'enseignement public (session 1999 : 72,6 %) ;
- ils doivent être appréciés en tenant compte du fait qu'ils n'intègrent pas les doubléments ni les abandons qui touchent plus les bacheliers professionnels ;
- ils doivent aussi être lus au regard des conditions de sélection de ces bacheliers professionnels car ce sont, en général, les élèves têtes de classe et particulièrement motivés qui sont admis en STS.

Afin d'illustrer notre propos, le tableau ci-dessous présente les dix dispositifs spécifiques qui affichent les meilleures performances moyennes parmi les 49 recensés.

Les dix premiers dispositifs de l'enquête exhaustive

Type	Spécialité du BTS	Type de dispositif	Année création	Nb moyen recrutés	Nb moyen abandons	Nb moyen reçus	Tx réussite affiché	Tx réussite réel ⁵
LT LP	Comptabilité et gestion	Groupe	1995	6,67	0,5	5,67	92	85
LEGT	Assistant de direction	2 ans	1999	15	5	8	80	53
LEGT	Force de vente + PME	2 ans	1999	12	1	8	73	67
LT	Productique-mécanique	Groupe	1999	8	1	5	71	63
LEGT	Maintenance industrielle	Groupe	1999	12	6	4	66	33
LEGT	Comptabilité et gestion	2 ans	1990	35	10	16,67	67	48
LP	Force de vente	2 ans	1999	16	6	5	56	31
LP	Force de vente	2 ans	1999	15	4	6	55	40
LEGT	Action commerciale	2 ans	1998	20	6	7,1	51	36
LEGT	MAI	2 ans	1999	22	4	9	50	41

Ces constats statistiques nous interrogent fortement sur l'espoir de réussite non satisfait donné aux bacheliers professionnels. À plusieurs reprises, nous avons rencontré des étudiants enthousiastes, certains que leur réussite ne dépend que de leur investissement personnel et de la quantité de travail fourni alors que l'équipe éducative a pleinement conscience, qu'à l'arrivée, seulement 30 % d'entre eux auront leur diplôme.

Des solutions plus porteuses que d'autres

Dès lors que la section de technicien supérieur assure le suivi de ses étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel, ceux-ci paraissent satisfaits de leur poursuite d'études ainsi que de la mobilisation et de la disponibilité de leurs professeurs pour les faire réussir. Nous retrouvons ce niveau de satisfaction et d'engagement dans les classes qui ont organisé un dispositif spécifique, dans lesquelles les moyens d'un suivi individualisé existent d'emblée, ou qui offrent une alternance avec l'entreprise, porteuse pour ces élèves.

Dans un cas comme dans l'autre, l'effort demandé est très important mais les étudiants et les apprentis estiment que c'est la condition de leur réussite. Ils ont fait un choix qu'ils assument. Dans ce contexte de mobilisation réelle et réciproque des enseignants et des étudiants, la réussite des élèves est une victoire difficilement acquise.

L'accès au BTS est facilité et les réussites plus fréquentes lorsqu'il y a une certaine continuité professionnelle liée, par exemple à l'approfondissement des processus dans un champ de métiers identique.

⁵ Nombre de reçus / Nombre de recrutés deux ans plus tôt.

Les spécialités de BTS qui exigent abstraction, conceptualisation, modélisation, maîtrise d'une ou de plusieurs langues, ne sont pas facilement accessibles à la majorité des élèves issus de baccalauréats professionnels. L'écart important entre chaque niveau ne peut être franchi que par des élèves bacheliers professionnels particulièrement brillants et nous émettons des doutes sur l'intérêt de la mise en place, dans ce cas, d'un dispositif. Il s'agit notamment des spécialités suivantes :

- Informatique industrielle, Électronique, Conception de produits industriels, Électrotechnique, Mécanique automatismes industriels, Contrôle et régulation, pour les BTS industriels ;
- Assistant secrétaire trilingue, Commerce international, Communication des entreprises, Informatique de gestion, Tourisme, pour les BTS tertiaires.

Ce constat effectué sur le terrain mais aussi à travers les enquêtes, nous permet d'affirmer que lorsqu'il n'y a pas un minimum de pré-requis dans les disciplines professionnelles pour un BTS donné, ce BTS est inaccessible et les chances de succès sont très faibles malgré une très forte sélection.

Hors dispositif spécifique : le désarroi des élèves

Les bacheliers professionnels que nous avons rencontrés nous ont fait part de leurs difficultés face au niveau des autres étudiants, face aux contenus des programmes et face au travail demandé, travail de nature et d'intensité différentes de ce qu'ils ont connu au lycée professionnel. Ils regrettent que leurs professeurs ne prennent pas en compte leurs lacunes et ils nous disent leurs difficultés. « C'est très dur, le niveau théorique est trop élevé, notamment en enseignement général ! » ; « Pendant que les autres révisent en début de première année, nous on apprend des connaissances jamais vues, il est très difficile de suivre un cours alors que le précédent n'a pas été compris ! »

De plus, leurs acquis de baccalauréat professionnel ne sont pas pris en compte. Ceux qui étaient en tête de classe en terminale professionnelle, se voient rejetés en queue de classe. N'ayant aucune source de valorisation certains d'entre eux abandonnent rapidement. Des élèves vivent une réelle difficulté, profondément ressentie. Les propos relevés lors des entretiens traduisent cette souffrance. Un proviseur : « Les élèves sont inquiets, au point d'en tomber malade ». Des étudiants : « Nous sommes inférieurs aux autres, seuls, non soutenus » ; « Quand je rentre chez moi, je regarde les cours, je ne comprends rien » ; « Je gratte, je gratte, je ne comprends toujours pas » ; « Les professeurs sont froids, nous avons besoin d'encouragements. »

Les cursus en trois ans : inefficaces, risqués et coûteux

Rien, dans ce que nous avons observé, ne permet de démontrer que cette année supplémentaire donne de meilleures chances d'accès au diplôme qu'un cursus en deux ans. En outre, les étudiants qui transitent par cette année intermédiaire n'ont aucune garantie d'intégrer une section de technicien supérieur.

Ces dispositifs proposent donc aux élèves, issus des milieux sociaux les plus fragiles, des parcours de formation plus risqués et plus longs – donc plus coûteux – que ceux qui sont proposés aux bacheliers technologiques. Au baccalauréat en quatre ans s’ajoute le BTS en trois, quatre voire cinq ans ! Mais de l’avis d’un chef d’établissement ces élèves auraient « un autre rapport au temps »... Cette année supplémentaire pose aussi un réel problème financier aux familles, car elle n’ouvre pas droit aux bourses d’études.

Certains de ces dispositifs ont été présentés et valorisés au niveau national alors que selon nos critères, leur contre-performance est avérée. Cependant, les recteurs et rectrices que nous avons rencontrés ont conforté nos conclusions formulant de véritables réserves sur ces classes de mise à niveau, estimant que ce cycle en trois ans est « lent et contre-productif ». De plus, nous avons observé que cette année supplémentaire élargit l’accès en STS à des bacheliers professionnels dont les chances de réussite restent faibles.

Des dispositifs figés

La mise en place de dispositifs spécifiques nécessite la définition préalable d’un parcours en fonction des acquis des élèves et des objectifs de formation, une évaluation des résultats et les adaptations nécessaires qui, visiblement, demeurent exceptionnelles.

Des acquis mal mesurés

Du point de vue des professeurs, le bachelier professionnel est sérieux, très motivé et possède une bonne connaissance de l’entreprise. Conscient de la chance qui lui est donnée de poursuivre des études, il manifeste une forte volonté de réussir. On constate cependant le manque de culture générale, la faiblesse des acquis théoriques, les difficultés d’expression orale ou écrite. Le défaut d’autonomie, de travail personnel, de capacité de conceptualisation, de généralisation et de synthèse est très fortement pointé. Certaines équipes remarquent le manque de confiance personnelle qui entrave l’évolution de ces élèves. En revanche, leurs acquis techniques sont exceptionnellement mis en avant, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de matériels et d’équipements.

Dans quelques sections les équipes effectuent un « positionnement » des élèves qui se traduit par un ensemble d’évaluations en début d’année, sans installer nécessairement une aide individualisée. Par manque de maîtrise des programmes du cycle professionnel, ces équipes sous-évaluent les connaissances et constatent les lacunes au regard des référentiels du cycle technologique, ce qui rend parfois ces aides individualisées peu pertinentes. En outre, ce positionnement ne remet pas en cause des progressions déjà arrêtées, les équipes pédagogiques s’appuyant surtout sur un accompagnement plus important et/ou plus proche qui est rendu possible par la faiblesse des effectifs et par un nombre accru d’heures d’enseignement.

Les notes obtenues en TS1 par les élèves de baccalauréat professionnel sont significatives de l’écart fréquemment rencontré dans les différentes disciplines avec les élèves issus de baccalauréats technologiques, dans un champ professionnel identique.

**Notes de bacheliers professionnels et moyennes comparées
des bacheliers professionnels et technologiques en STS productique mécanique**

	<i>Elèves issus du bac. Professionnel Productique</i>							Moyenn	Moyenne bac techno
Français	7,10	7,8	9,90	7,20	6,80	10,00	5,90	7,81	10,70
Anglais	10,60	9,6	11,20	6,70	5,60	13,50	13,20	10,06	10,80
Maths	4,25	12,5	3,75	7,75	5,25	6,75	9,00	7,04	9,50
Physique	5,00	9,3	5,80	4,00	5,60	8,30	6,80	6,40	11,30
Ge.vie des ent	9,60	8,5	8,50	7,80	7,20	9,10	9,40	8,59	12,10
Concep. Outil.	4,95	4,6	5,80	4,30	5,60	8,50	7,80	5,94	10,00
Défi. processus	4,75	7,2	5,65	6,95	6,25	9,45	11,30	7,36	11,10
Réalisation	8,20	8,6	9,60	9,20	11,70	12,60	13,40	10,47	13,10
Moyenne	6,81	8,51	7,53	6,74	6,75	9,78	9,60	7,96	11,08

Des projets limités

Seulement 39 % des dispositifs ont donné lieu à un projet formalisé. Les enquêtes mettent en évidence le fait que, trop souvent, le projet se limite à l'ajout d'heures supplémentaires chargeant très lourdement l'horaire des élèves. Les réels projets pédagogiques qui explicitent les parcours et les démarches spécifiques aux bacheliers professionnels sont de fait quasiment inexistantes.

Nous constatons avec regret que dans la plupart des cas les corps d'inspection territoriaux n'ont pas été sollicités, ce qui explique certainement la pauvreté et la rareté des projets.

Le recours excessif à la motivation des étudiants

« La motivation compense les écarts de niveau ». Ce propos d'un professeur traduit bien une tendance générale : face au constat d'acquis réputés insuffisants mais, comme nous venons de le voir, non évalués en fonction du « bon » référentiel, les équipes éducatives, quand elles adaptent leur formation, le font sur des critères plus quantitatifs que qualitatifs, saturant leurs élèves de travail. Les professeurs s'appuient donc sur la motivation de leurs élèves, qu'il faut maintenir à tout prix pour les mettre rapidement au niveau.

Les élèves sont débordés et réclament un retour aux notions de base, que les professeurs disent pourtant leur fournir. Il y a malentendu entre les attentes des élèves et les pratiques des professeurs. Ainsi, à l'étudiant qui dit « Je ne comprends pas et je n'ai pas les connaissances qui me permettent de comprendre », le professeur répond : « Accroche-toi, travaille dur, tu réussiras. ». Ce constat est particulièrement fort dans les sections très hétérogènes qui accueillent tous types de bacheliers, de spécialités diverses.

Des dispositifs non évalués

Lorsqu'un dispositif a été mis en place, les équipes éducatives s'engagent, avec une bonne volonté évidente, dans la formation de leurs étudiants afin de leur permettre la promotion sociale qu'ils méritent. Elles sont partagées entre deux contraintes : la durée du cursus et la masse de connaissances à transmettre, la forte motivation de leurs élèves constituant leur principal levier d'action.

Dans un tel contexte, les équipes sont peut-être désolées mais peu étonnées par les abandons élevés ou par des taux de réussite qui ne sont pas si bons. Il semble qu'il soit admis que le profil du bachelier professionnel est suffisamment inadapté à la poursuite d'études pour justifier des contre-performances. Les objectifs sont atteints par la réussite de quelques-uns et par l'insertion professionnelle des autres à un « niveau BTS ». Ainsi, nous avons été déçus par les résultats de tel ou tel établissement alors que les équipes pédagogiques en avaient une appréciation plus positive, mettant le plus souvent en avant les quelques exemples de poursuites d'études au-delà de BTS.

Cet état d'esprit n'induit que des ajustements marginaux des dispositifs, par des augmentations horaires ou des dédoublements. D'après notre enquête, seuls deux établissements ont réellement procédé à des adaptations issues d'une évaluation exigeante et d'une réelle réflexion. Nous avons aussi été étonnés de l'absence d'adaptation ou de remise en cause de dispositions dont l'inefficacité est avérée.

Dans l'ensemble, les dispositifs mis en place restent figés, ne faisant l'objet d'aucune évaluation ni de l'intérieur de l'établissement, ni de l'extérieur.

Trois exemples

- Une section créée depuis dix ans et dont les performances sont très insuffisantes, n'a jamais revu son mode de fonctionnement.
- Dans une classe de mise à niveau, le suivi se limite à l'établissement de statistiques sur les poursuites d'étude des élèves qui met en évidence la contre-performance du dispositif, sans remettre en cause son organisation.
- En revanche, un établissement industriel mène une réflexion approfondie pour améliorer les performances de son dispositif en recherchant la plus grande souplesse de parcours.

Pourtant, des expérimentations à fédérer

L'accueil des bacheliers professionnels en STS a suscité une importante réflexion, en particulier des professeurs enseignant dans les dispositifs spécifiques sur :

- les modalités pédagogiques et didactiques pour assurer les apports théoriques, méthodologiques et culturels ;
- la structure, l'organisation et le fonctionnement des dispositifs ;
- les caractéristiques comparées des formations professionnelles, technologiques et celles de STS.

Parallèlement, se sont développés dans les GRETA des outils d'individualisation des enseignements pour des publics très hétérogènes. Ces outils pourraient être pertinents quand l'hétérogénéité des publics est inévitable.

Il est regrettable que ces réflexions ne soient pas mutualisées. La faiblesse du cadrage institutionnel n'engage pas à une mobilisation suffisante dans les académies pour diffuser les bonnes pratiques.

Propositions

L'ensemble des propositions formulées ci-dessous sont issues des constats présentés au fil de ce rapport et s'organisent en trois niveaux : national, académique et de l'établissement. Il s'agit de propositions générales de cadrage, les réponses pédagogiques devant être adaptées aux spécialités des diplômés concernés et aux spécificités locales.

Au niveau national, les orientations

Nos visites en académies nous ont montré qu'un cadrage national est attendu par la plupart des décideurs et que l'accueil et la formation des bacheliers professionnels en section de technicien supérieur souffrent aujourd'hui d'une absence de pilotage.

Définir un cadrage national

Clarifier le positionnement du baccalauréat professionnel dans le système scolaire

Il convient de rappeler la vocation d'insertion professionnelle du baccalauréat professionnel et d'affirmer la nécessité d'établir des passerelles pour la poursuite d'études. Il importe aussi d'éviter le développement anarchique et incontrôlé de pratiques d'accueil des bacheliers professionnels en STS.

Cadrer les modalités d'accueil et de formation des bacheliers professionnels

Il s'agit d'affirmer quelques principes fédérateurs :

- tout recrutement de bacheliers professionnels exige la prise en compte de leur profil et l'élaboration d'un projet explicite ;
- les dispositifs systématisant un cursus en trois ans doivent être évités ;
- la cohérence doit être recherchée entre la spécialité du bachelier professionnel et celle du BTS demandé.

Procéder par recommandations

Il s'agit aujourd'hui, en priorité, d'apporter une amélioration qualitative de la formation des bacheliers professionnels. Des recommandations nationales doivent guider et accompagner la réflexion sur le terrain afin de dessiner les axes d'efficacité de ces formations.

La diversité des spécialités de brevets de technicien supérieur et des contextes académiques et locaux interdit un schéma général. Par exemple, un BTS informatique de gestion et un BTS assistant de gestion de PME-PMI n'appellent pas les mêmes réponses. De même, on ne peut pas offrir les mêmes dispositifs dans les zones urbaines à forte densité de population et dans les zones rurales.

Suivre les mises en œuvre académiques

La performance décevante des bacheliers professionnels, l'absence de suivi réel de leur poursuite d'études en STS ainsi que la rigidité des organisations pédagogiques laissent à penser qu'un suivi et une évaluation constants doivent être impulsés. Il s'agit, non seulement d'avoir une connaissance réelle de la qualité de la poursuite d'études des bacheliers professionnels en STS, mais aussi d'inciter les académies à se donner les moyens d'entrer dans une dynamique de réussite des élèves concernés.

Au niveau académique, la mise en place des conditions favorables

Le pilotage académique, dans le contexte défini par le cadrage national, doit permettre de réunir les conditions favorables à une réussite réelle des bacheliers professionnels qui ont le projet et la capacité de poursuivre leurs études. La qualité de l'offre de formation doit donc être améliorée et privilégiée par rapport à tout développement quantitatif.

Assurer l'information des bacheliers

Les élèves issus du lycée professionnel estiment qu'ils devraient être mieux informés de leurs possibilités de poursuite d'études en fonction de la spécialité de leur baccalauréat et du BTS qu'ils envisagent ainsi que des difficultés spécifiques qui les attendent.

De plus, il est temps, à une époque où le concept d'éducation et de formation tout au long de la vie se développe, que ces élèves disposent de toutes les informations qui devraient éclairer leur décision. Au moment où ils envisagent leur sortie du système éducatif, chacun d'entre eux doit savoir quelles sont ses perspectives de développement et de reconnaissance de ses compétences que ce soit grâce à la poursuite immédiate d'études, la validation des acquis de l'expérience ou la formation continue.

L'intervention des services de l'orientation au niveau du cycle terminal du lycée professionnel est, à ce niveau, nécessaire.

Construire une offre diversifiée et cohérente

Tous les BTS ne présentent pas le même degré d'accessibilité pour les bacheliers professionnels. Il convient donc d'identifier les spécialités présentes dans l'académie qui offrent le plus de chances de réussite aux bacheliers professionnels.

Il s'agit, de plus, de construire une offre cohérente. Deux solutions peuvent être avancées :

- le maillage des formations, comme cela est envisagé dans une académie : les dispositifs spécifiques sont implantés par demi-sections dans des lycées mis en réseau avec les lycées professionnels qui offrent les formations de terminale professionnelle correspondantes ;
- la mise en place d'une pédagogie adaptée à des publics hétérogènes.

Imposer le projet comme préalable à la création de tout dispositif

L'accueil de bacheliers professionnels en STS ne peut être envisagé sans la construction d'un projet pédagogique explicite qui organise un cursus adapté. Le concours des corps d'inspection, IEN-ET et IA-IPR, doit être sollicité, en particulier pour le rapprochement des référentiels et la définition des modalités pédagogiques. La mutualisation des expérimentations doit nourrir cette réflexion.

Accorder les moyens suffisants

Si la qualité pédagogique, plus que le nombre d'heures à l'emploi du temps, est porteuse d'une meilleure réussite et si l'alourdissement des horaires, passé un seuil, se révèle inefficace, des moyens d'accompagnement spécifiques doivent être mis en place.

Assurer une formation des professeurs

En effet, s'informer sur un programme, le lire attentivement, ne suffisent pas. Il est nécessaire que les professeurs concernés, agrégés ou certifiés, suivent un stage dans le cycle terminal du lycée professionnel dans le but d'identifier les pratiques pédagogiques et didactiques et les compétences acquises au regard des référentiels.

Attribuer les moyens du rattrapage

L'effort spécifique à la formation des bacheliers professionnels en STS nécessite des moyens horaires complémentaires pour la mise en œuvre du projet pédagogique : accompagnement du dispositif, dédoublements éventuels, ceux-ci devant être privilégiés par rapport au renforcement horaire. La définition de ces moyens doit être analysée cas par cas et selon les différentes modalités pédagogiques envisagées.

Exiger le suivi

La mise en place de dispositifs souples, adaptés aux contraintes locales à partir d'un cadrage national exige un suivi pédagogique garant de la qualité des formations. Ce suivi s'inscrit dans la démarche du projet qui nécessite des évaluations régulières pour définir les adaptations nécessaires.

Il est aussi recommandé de mettre en place un suivi statistique académique sur la poursuite d'études des bacheliers professionnels.

Au niveau de l'établissement, l'organisation pédagogique

Le défi des dispositifs spécifiques est de mener les bacheliers professionnels à la réussite à l'examen tout en maintenant leur motivation afin de prévenir les abandons. La mobilisation doit être forte afin de construire des parcours adaptés et dynamiques. L'organisation pédagogique de l'accueil et de la formation des bacheliers professionnels sera formalisée dans un projet explicite dans le cadre du projet d'établissement. Les préconisations ci-dessous définissent les axes du projet.

Définir la modalité

Suivant les effectifs et les spécialités concernées ou suivant des considérations géographiques, il convient de choisir la modalité la mieux adaptée. Si les dispositifs spécifiques sur un cursus de deux ans, à savoir le groupe d'adaptation et la classe dédiée, semblent les plus pertinents pour prendre en compte le profil et les besoins du bachelier professionnel, la classe hétérogène ou l'apprentissage offrent dans certains cas des solutions adaptées.

Gérer l'hétérogénéité

Une solution alternative aux dispositifs spécifiques aux bacheliers professionnels est le transfert dans les lycées de l'expérience et des pratiques de la formation continue en ingénierie de formation afin de gérer la diversité des publics. Cette solution permet de répondre à certains problèmes, en particulier à ceux de carte scolaire dans les bassins à faible densité de population.

Proposer l'alternance

Les bacheliers professionnels s'épanouissent dans les formations en apprentissage. Ils retrouvent leurs repères lors des périodes en entreprise où ils sont très appréciés. En outre, le

contrat de travail procure un revenu indispensable à certains élèves. Il serait donc pertinent que l'éducation nationale propose dans ses établissements cette voie de poursuite d'études.

Adapter les parcours

Aujourd'hui, la réussite des bacheliers professionnels en STS n'est pas acquise. Une réelle réflexion didactique et pédagogique au regard des référentiels doit être menée.

Rapprocher les référentiels

Le projet pédagogique des dispositifs spécifiques aux bacheliers professionnels se fonde sur les acquis du cycle terminal du lycée professionnel et sur leur rapprochement avec les référentiels de BTS. Il est temps de rompre avec cette facilité qui consiste à ignorer les acquis préalables au nom de la nouveauté d'un cursus et de développer une connaissance réelle de ces deux référentiels au sens propre du terme : c'est à la lumière de références comparées que se construit la formation.

Beaucoup de professeurs insistent à juste titre sur l'aide méthodologique, qui leur semble encore plus nécessaire pour les élèves venus de baccalauréat professionnel. Pour éviter l'illusion, faussement rassurante, qu'il existerait une clé de tous les savoirs et les savoir-faire, une façon unique de raisonner ou de procéder susceptible de résoudre toutes les difficultés de l'apprentissage indépendamment de tout contenu, mieux vaut donc distinguer deux composantes souvent confondues :

- les habitudes de travail, que l'équipe pédagogique d'une classe doit mettre en place collectivement ;
- l'organisation des apprentissages dans chaque discipline, qui doit partir des acquis et être suffisamment rigoureuse pour mettre chacun en mesure de construire ses connaissances, c'est à dire de les maîtriser et d'en percevoir le mode d'organisation, condition nécessaire aux véritables progrès.

Ce travail d'analyse ne peut s'effectuer que par un travail coopératif entre le LP et le LEGT, que ce soit au niveau des professeurs ou à celui des inspecteurs.

Éviter les surcharges horaires

Face aux défaillances identifiées des bacheliers professionnels, la réaction est de développer les horaires dans les disciplines où elles sont supposées les plus importantes, parfois même dans celles où elles sont le plus immédiatement perceptibles. Le rééquilibrage des horaires et les dédoublements doivent être préférés.

Identifier le public visé en termes de niveau et de spécialité

La qualité du projet passe par une référence explicite aux exigences relatives au profil des élèves recrutés, cette référence devant être inscrite dans le projet, *a minima* par la définition

des spécialités de baccalauréat professionnel adaptées au BTS concerné. L'inadaptation des profils se traduit par un échec coûteux pour les bacheliers professionnels.

Maintenir la dynamique

Le défi des dispositifs est de mener à la réussite sans décourager ni susciter les abandons. Il s'agit donc de maintenir la motivation de ces étudiants qui est reconnue comme étant forte. Nos observations ont mis en évidence que les étudiants se sentent mieux dans des dispositifs spécifiques ou en apprentissage que lorsqu'ils sont mêlés à d'autres bacheliers, sans accompagnement. L'existence même du dispositif est donc porteuse mais ne saurait suffire. Le projet de formation doit donc être enrichi dans les domaines de la vie scolaire, de la vie culturelle et par des pratiques actives en liaison avec l'environnement technique et économique.

Conclusion

Dans l'état actuel et compte tenu des difficultés de mesures statistiques, nous pouvons dire que les dispositifs spécifiques n'ont pas fait leurs preuves. Cependant, les dispositifs en deux ans sont de façon générale préférables à des dispositifs prolongés, qui se révèlent contre-performants, ou à des pratiques d'intégration dans des sections sans adaptation qui exposent les bacheliers professionnels aux pires difficultés.

Il est clair que ces dispositifs doivent être portés par l'ensemble des acteurs du système éducatif afin d'assurer la qualité pédagogique. Un travail approfondi sur les acquis des bacheliers professionnels doit être conduit en tout premier lieu, ce qui nécessite de la part des professeurs de STS, habitués aux bacheliers technologiques, un véritable changement de référentiel. Ce travail qualitatif doit précéder tout développement quantitatif.

L'analyse des dispositifs mis en place a suscité de façon quasiment systématique un questionnement qui dépassait le cadre strict des conditions et des modalités d'accueil et de formation des bacheliers professionnels.

- Quelle est désormais la place de la première d'adaptation ?
 - N'y a-t-il pas risque de confusion entre la voie technologique et la voie professionnelle ?
 - La formation au lycée professionnel permet-elle effectivement une poursuite d'études ?
- C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de présenter dans cette conclusion ces considérations d'ordre plus général mais étroitement liées à notre problématique.

Le rôle de la première d'adaptation

Le constat général dans les académies est celui de la régression des effectifs en première d'adaptation, des recteurs se plaignant « de porter ces sections à bout de bras ». Les chiffres nationaux attestent en effet d'un nombre important de places vacantes. Cependant, si l'on observe un tassement des effectifs des élèves de terminale BEP orientés vers une première technologique⁶, ceux-ci représentent encore plus du quart des élèves de BEP poursuivant des études (26,3 % en 1999-2000).

Cette relative désaffection de la première d'adaptation a plusieurs raisons :

- la crainte des élèves de se retrouver au LEGT dans une nouvelle spirale d'échec, semblable à celle qui les a justement conduits au lycée professionnel. De plus, ils ont trouvé dans le lycée professionnel un accompagnement rassurant par les professeurs, qu'ils redoutent de ne pas retrouver dans le lycée technologique ;
- la création du baccalauréat professionnel qui ouvre l'alternative dans un projet de poursuites d'études après le BEP ;
- la volonté de certains élèves de sécuriser leur parcours par une « stratégie des petits pas » ;
- le défaut d'adaptation effective dans des sections qui ont été faiblement pilotées et qui n'ont plus d'adaptation que le nom. La structure s'est vidée de son public cible et de son contenu pédagogique.

⁶ Rapport Chassaing – Secrétan « *L'articulation entre la voie professionnelle et la voie technologique* ».

Dans de telles conditions, le lien baccalauréat professionnel – BTS, constitue-t-il une nouvelle passerelle ou se substitue-t-il à la première d'adaptation ?

Des académies s'interrogent sur l'opportunité de maintenir des premières d'adaptation non remplies, jugées coûteuses. Les moyens pourraient être réorientés de la première d'adaptation aux dispositifs post baccalauréat professionnel. D'autres académies estiment que l'abandon de la première d'adaptation serait préjudiciable à certains parcours d'élèves titulaires du BEP. En effet, elle ouvre un éventail de poursuite d'études plus large : STS, IUT, classes préparatoires spécifiques, école d'ingénieurs voire, pour certains, l'université.

Le positionnement respectif des voies technologique et professionnelle

Le schéma des trois voies de formation est *a priori* simple et lisible : la voie générale pour une poursuite d'études longues, la voie technologique pour une poursuite à bac + 2 et la voie professionnelle pour une insertion professionnelle immédiate.

En même temps, des passerelles permettent le passage d'une voie à l'autre :

- de la voie professionnelle vers la voie technologique par la première d'adaptation et une passerelle baccalauréat professionnel – BTS ;
- de la voie technologique ou générale vers la voie professionnelle, par des dispositifs d'adaptation en BEP ou en terminale professionnelle.

On peut craindre que la convergence de certaines évolutions rendent cette carte moins lisible, au moins pour les familles. En effet, si aujourd'hui un bachelier professionnel peut obtenir son baccalauréat en trois ans (le dispositif est expérimenté depuis la rentrée 2001, notamment dans les CFA) puis poursuivre ses études en STS, quelle est la différence avec la voie technologique ?

Ce questionnement ne sous-entend pas que, pour des raisons de lisibilité externe, le système se fige. Mais nous sommes visiblement interpellés sur un repositionnement des voies de formation.

Les discours sur le lycée professionnel

Tout au long de nos investigations, nous avons reçu des avis, déclarations, appréciations, commentaires sur le lycée professionnel émanant en particulier des élèves rencontrés.

Le discours des élèves est unanime : le lycée professionnel les a réconciliés avec les études. Ils se sont sentis rejetés par le collège qui n'a pas su les accompagner vers la réussite. À tel point qu'au moment du choix entre la première d'adaptation et la première professionnelle, ils n'ont pas voulu « y retourner ».

Habités à prendre les élèves tels qu'ils sont, les professeurs du lycée professionnel leur ont donné le temps d'apprendre, leur ont fourni les explications attendues et leur ont permis de

réussir, d'abord au BEP puis au baccalauréat professionnel. Ils en sortent renforcés, prêts à aller au-delà, le BTS n'étant pas la dernière étape pour quelques-uns. Les périodes de formation en entreprise leur ont donné des atouts, notamment une bonne connaissance du milieu des entreprises et de ses exigences.

Cependant, les élèves n'ont pas développé la confiance personnelle qui leur permet de raisonner par eux-mêmes. Il est intéressant d'entendre, sur ce thème le registre de langage des professeurs de STS : rassurer, mater, inquiéter, sécuriser, laissant penser, pour l'équipe concernée, qu'elle a pris le relais des professeurs de lycée professionnel pour ensuite donner progressivement plus d'autonomie aux étudiants.

En outre, selon les élèves, leur fort accompagnement s'est exercé au détriment de leur autonomie ainsi que de leur capacité de travail et d'abstraction : « On applique des recettes » ; « J'ai eu mon bac sans jamais travailler chez moi ». Ces constats sont repris par les professeurs qui sont habitués à des élèves plus autonomes. « Du bac pro au BTS, on passe de la guidance, du protocole, de la procédure à des postures d'autonomie, de décision » dit un professeur.

En 1990, nous l'avons noté au début de ce rapport, le ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, affirmait que la voie professionnelle « doit atteindre les mêmes objectifs que les autres : assurer une formation générale de qualité et donner aux élèves les outils nécessaires à la maîtrise des connaissances ». Cet objectif est-il aujourd'hui totalement atteint ? La possibilité réelle de poursuite d'études des bacheliers professionnels n'en dépend-elle pas ?

ANNEXES

Annexe 1 : Protocole général

Année 2001/2002

Thème d'étude de l'I.G.E.N.

« Du baccalauréat professionnel aux sections de techniciens supérieurs »
Évaluation des modes d'accès et des dispositifs mis en place, voies nouvelles à explorer

1. Objet du thème

Cette étude a pour objet d'analyser, les modes d'accès en STS des bacheliers professionnels, les dispositifs mis en place, les innovations, les conditions de réussite, les difficultés rencontrées et les solutions pour les résoudre.

Elle devrait d'autre part permettre d'identifier dans une démarche prospective les solutions qui pourraient faciliter la réussite de bacheliers professionnels candidats à une certification de niveau III en STS.

2. Modalités de mise en œuvre

2-1- Enquête exhaustive auprès de toutes les académies.

A l'attention des services du rectorat :

- Politique académique au niveau de l'accès des élèves de baccalauréat professionnel en STS industriels et tertiaires.
- Dispositifs mis en place : sections spécifiques, classes de mise à niveau, cursus particuliers (redoublements en baccalauréat technologique, ...), formation continue.
- Flux d'élèves bacheliers professionnels scolarisés en STS.
- Résultats au BTS des étudiants issus du baccalauréat professionnel.
- Candidatures et spécialité de titulaires de baccalauréats professionnels ayant formulé une demande de VAP.

A l'attention des établissements concernés par des sections spécifiques, des sections de mise à niveau, des cursus adaptés.

- Flux des bacheliers professionnels scolarisés en STS dans les différentes spécialités au cours des 5 dernières années.
- Spécificité du ou des dispositifs (structure, enseignements, qualité des professeurs...).
- Critères de réussite et difficultés constatées, globalement et dans les différentes disciplines.
- Perspectives et propositions.

2-2- Étude plus approfondie auprès des académies de Caen, Reims, Versailles, Aix Marseille, Lyon et Lille.

Au niveau de l'Académie.

- Entretien avec le Recteur : Politique académique et modalités de mise en œuvre.
- Entretien avec le CSAIO, le DAET, le DAFCO : Information et orientation, flux d'élèves, réussites et difficultés (formation initiale et formation continue).
- Entretien avec le responsable du DAVA : Rôle de la validation des acquis dans l'accès des bacheliers professionnels en STS.
- Entretien avec les corps d'inspection (IPR et IEN) : Constats, remarques et suggestions sur la poursuite d'études en STS des bacheliers professionnels.
- Entretien avec le SAIA, les inspecteurs, des représentants du Conseil régional : Analyse des dispositifs et des résultats en apprentissage. Politique régionale.

Auprès des établissements accueillant des bacheliers professionnels sans dispositifs spécifiques.

- Entretien avec le chef d'établissement, l'équipe de direction : Politique de recrutement, stratégies mises en place, flux, réussites et difficultés, propositions...
- Entretien avec les enseignants (disciplines générales et technologiques)
- Entretien avec les étudiants et les anciens élèves.
- Entretien avec des responsables d'entreprise ayant embauché des BTS issus du baccalauréat professionnel.

Auprès des établissements accueillant des bacheliers professionnels avec dispositifs spécifiques.

Au-delà des entretiens définis pour les établissements sans dispositifs particuliers et de l'enquête exhaustive, il conviendra d'analyser les points suivants :

- Caractérisation de la structure (secteur professionnel concerné, origine des élèves et flux, modalités d'organisation pédagogique des enseignements, suivi des résultats ...)
- Analyse qualitative.

Auprès de un ou plusieurs CFA assurant des formations de STS avec des élèves issus de baccalauréat professionnel.

- Entretien avec le directeur, l'équipe de direction, des représentants du Conseil régional : Politique de recrutement, stratégies mises en place, flux, réussites et difficultés, propositions...
- Entretien avec les enseignants
- Entretien avec les apprentis et les anciens apprentis en activité.
- Entretien avec des responsables d'entreprise ayant embauché des BTS issus du baccalauréat professionnel.

3. Calendrier

- 1^{er} octobre - Envoi des protocoles d'enquêtes dans les académies.
- 26 octobre - Retour des protocoles.
- Du 14 octobre à fin décembre - Visites dans les 6 académies. (voir tableau ci-dessous)
- Janvier 2002 - Synthèses et rédaction du rapport.

Calendrier des visites en académie

Dates	Académies
16 et 17 octobre	Lille
25 et 26 octobre	Lyon
5 et 6 novembre	Reims
21 et 22 novembre	Caen
4 et 5 décembre	Aix-Marseille
19 et 20 décembre	Versailles

4. Organisation des journées en académie.

1^{er} jour à partir de 10 heures : Rectorat

L'ordre des rencontres est laissé à votre initiative, selon les disponibilités des différents interlocuteurs.

C1	Entretien avec Madame la Rectrice ou Monsieur le Recteur	Environ 1 heure
C2	Entretien avec le CSAIO	Environ 1 heure
C3	Entretien avec le DAET et le DAFCO	Environ 1 heure
C4	Entretien avec le CSAIA et les inspecteurs chargés de l'apprentissage	Environ 1 heure
C5	Entretien avec le responsable du DAVA et des IA-IPR ayant présidé des jurys BTS en VAP	Environ 1 heure
C6	Entretien avec des IEN et des IA-IPR (enseignements généraux et enseignements professionnels)	Environ 1h 30

2^{ème} jour à partir de 8 heures : deux visites d'établissement

L'ordre des rencontres est laissé à l'initiative du chef d'établissement, selon les disponibilités des différents interlocuteurs.

Programme par établissement :

D1	Entretien avec le Proviseur et l'équipe de direction	Environ 1 heure
D2/D3	Entretien avec les professeurs (enseignement général et professionnel) de la (ou des) section(s) concernée(s)	Environ 1 h 30
D4/D5	Entretien avec les élèves et les anciens élèves (issus de bac pro)	Environ 1 heure
D6	Entretien avec les responsables d'entreprises	Environ 1 heure

Annexe 2 : Enquête exhaustive, les données académiques

Les bacheliers professionnels dans les STS tertiaires

TOTAUX - BTS TERTIAIRES

13/01/02

	Rentrée 2001			Session 2001			Session 2000			Session 1999			Session 1998		
	Nbre total élèves	Nbre bac pro TS1	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%
ECO SOC et FAMIL	434	0	0	13	3	23,1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
ACTION CO	6229	278	4,46	243	107	44	236	91	38,6	116	36	31	115	31	27
FORCE DE VENTE	3284	367	11,2	233	102	43,8	200	85	42,5	118	39	33,1	122	35	28,7
COMMER INTERN	2372	7	0,3	3	2	66,7	2	1	50	3	2	66,7	2	0	0
Tech. Com	1 000	154	15,4	66	25	37,8	68	24	35,2	39	13	33,3	30	11	36,6
COMM ENTREPR	692	3	0,43	3	2	66,7	15	2	13,3	3	0	0	2	0	0
INFO. GESTION	2301	51	2,22	55	15	27,3	44	16	36,4	29	5	17,2	41	4	9,76
ASSITANT DIRECTION	4125	319	7,73	212	56	26,4	255	77	30,2	165	24	14,5	193	27	14
AS. SECR. TRILINGUE	1543	12	0,78	0	0		11	2	18,2	3	2	66,7	2	2	100
AS. GESTION PME	4060	596	14,7	432	181	41,9	379	153	40,4	207	50	24,2	161	47	29,2
HOTEL RESTAUR	1587	140	8,82	92	51	55,4	49	19	38,8	22	8	36,4	8	3	37,5
ASSURANCE	348	4	1,15	20	7	35	4	0	0	4	1	25	0	0	
PROF IMMOBIL	558	15	2,69	5	2	40	10	1	10	7	0	0	6	1	16,7
TRANSPORT	516	81	15,7	44	49	111	23	9	39,1	15	3	20	9	0	0
			%			%			%			%			%
	29049	2027	6,98	1421	602	42,4	1297	480	37	731	183	25	691	161	23,3

Les bacheliers professionnels dans les STS industrielles

TOTAUX - BTS INDUSTRIELS

13/01/02

INDUSTRIEL	Rentrée 2001			Session 2001			Session 2000			Session 1999			session 1998		
	Nbre total élèves	Nbre bac pro TS1	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%	Nbre cdts pro	Nbre reçus	%
PRODUCTIQUE	1508	219	14,52	123	46	37,4	93	49	52,69	70	42	60	47	20	42,6
MICROTECHNIQUE	467	9	1,927	4	2	50	6	2	33,33	0	0		2	1	50
BOIS	282	87	30,85	6	5	83,33	8	6	75	0	0		3	0	0
MAT SOUPLES	386	97	25,13	27	13	48,15	22	19	86,36	18	12	66,67	2	1	50
Réal. Ouvrages Chaudronnés	283	54	19,08	55	22	40	32	15	46,88	9	2	22,22	5	2	40
CONST METAL	119	8	6,723	9	4	44,44	1	0	0	0	0		0	0	
CARROSSERIE	90	7	7,778	8	8	100	2	1	50	0	0		0	0	
MAINTENANCE INDUSTRIELLE	1680	364	21,67	234	112	47,86	177	84	47,46	119	65	54,62	60	26	43,3
Conception Produits Indust.	1165	104	8,927	74	40	54,05	66	25	37,88	34	19	55,88	27	11	40,7
MAINTENANCE AUTO.	274	49	17,88	29	13	44,83	24	17	70,83	13	9	69,23	0	0	
PLASTURGIE	237	29	12,24	15	11	73,33	11	5	45,45	11	7	63,64	9	3	33,3
Méca. Autom. Indust.	1625	209	12,86	96	58	60,42	69	35	50,72	70	41	58,57	63	22	34,9
INFO INDUST	1368	24	1,754	16	10	62,5	14	9	64,29	13	6	46,15	24	14	58,3
TRAVAUX PUBLICS	336	35	10,42	21	4	19,05	9	4	44,44	5	0	0	4	1	25
Etude Economie Const.	263	36	13,69	19	12	63,16	5	3	60	6	4	66,67	5	2	40
EQUIP ENERGIE	389	60	15,42	101	31	30,69	134	33	24,63	100	13	13	101	6	5,94
ELECTRONIQUE	2025	77	3,802	19	14	73,68	22	11	50	18	12	66,67	12	2	16,7
ELECTROTECHNIQUE	2534	163	6,433	101	50	49,5	76	30	39,47	44	21	47,73	33	15	45,5
DOMOTIQUE	266	19	7,143	14	5	35,71	3	3	100	8	4	50	4	2	50
Assistant Techn. Ingénieur	531	18	3,39	12	5	41,67	7	1	14,29	8	1	12,5	1	0	0
BIOLOGIE	251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
ANALYSES BIOLOGIQUES	608	1	0,164	4	0	0	1	0	0	0	0		0	0	
BIOCHIMIE	448	1	0,223	0	0	0	1	0	0	0	0		0	0	
CHIMIE	181	1	0,552	1	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Total	Total		Total	Total		Total	Total		Total	Total		Total	Total		Total
	17316	1671	9,65	988	465	47,06	783	352	44,96	546	258	47,25	402	128	31,8

Annexe 3 : Enquête exhaustive, les dispositifs spécifiques

- *Années de mise à niveau*

Type établissement	BTS	Année création	Age	Nombre recrutés	Nombre abandons
LP LT	Tous	1992	20,5	30	1
LP	Electrotech	1997	19	16	0
LT	BTS indus mécanique	1998	20	22	0
LT	BTS indus électrique	1998	19,5	22	0
LEGT	Tout tertiaire	1998	NR	2	0
LEGT	BTS du champ électrique	1998	20	9	1
LEGT	indus	1999	NR	NR	NR
LEGT	Electro, méca, productique	2000	20	20	1
LP	Hôtellerie	2000	18,2	18	1
Polyvalent	CPI, Productique, MAI	2000	21	9	2
LP	Divers BTS Indus	2001	20,5	14	1
LEGT	Electronique	2001	20	8	0
LEGT	Tertiaires	2001	20	13	0

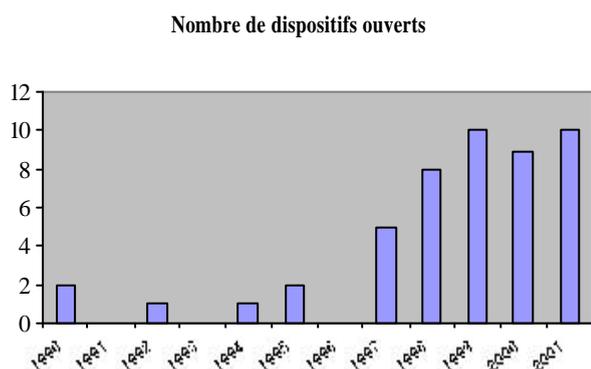
- *Sections dédiées aux bacheliers professionnels*

Type établissement	BTS	Année création	Age	Nombre recrutés	Nombre abandons	Nombre reçus	Taux de réussite affiché	Taux de réussite réel	Nombre doublement
LEGT	Comptabilité et gestion	1990	19,9	35	9	NR	62	46	NR
LEGT	Comptabilité et gestion	1990	20,5	23	3	9	38	37	0
LEGT -LP	Assistant de direction	1994	20	24	5	4	24	18,75	2
LEGT	Bâtiment, travaux publics	1997	20,5	0	0	0	0	0	0
LEGT	Comptabilité et gestion	1997	20	32	12	9	49	27	0
LPO	PME	1997	20	14	7	4	45	26	2
LEGT	Comptabilité et gestion	1998	20,5	21	2	9	41,5	41	5
LPO	PME-PMI	1998	20,5	11	5	0	25	0	0
LT LP	Action commerciale	1998	20	27	NR	8	33,3	NR	3
LEGT	Action commerciale	1998	19	21	7	8	51	43	5
LP	Force de vente	1999	20	16	6	5	55,5	31	0
LEGT	MAI	1999	20,5	15	5	9	50	41	2
LEGT	Assistant de direction	1999	19,5	15	2	8	80	53	2
LEGT	Force de vente+ PME	1999	20	13	1	8	72,7	67	0
LEGT	Comptabilité et gestion	1999	21	20	6	1	20	8	2
LP	Force de vente	1999	19,5	7	6	NR	55	NR	1
LP	PME	2000	20	11	0	NR	NR	NR	0
LPO	Comptabilité et gestion	2000	0	24	2	NR	NR	NR	0
LPO	Études et économie de la construction	2001	19	14	0	NR	NR	NR	NR

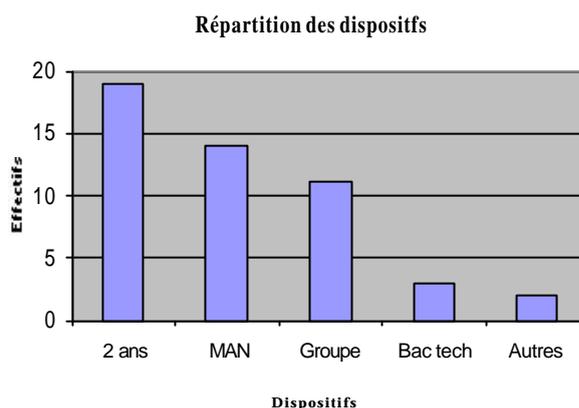
▪ *Groupes d'adaptation*

Type établissement	BTS	Année création	Age	Nombre recrutés	Nombre abandons	Nombre reçus	Taux de réussite affiché	Taux de réussite réel	Nombre doublement
LT LP	Comptabilité et gestion	1995	20	6,67	0,5	5,67	92	85	2
LT	Action commerciale	1999	20,75	15	2	5	41,66	33,33	0
LEGT	Maintenance industrielle	1999	20	12	6	4	66	33	1
LT	Productique - mécanique	1999	21	8	1	5	71	63	2
LT	Electronique	2000	20	14	1	NR	NR	NR	0
LEGT	Electronique	2000	20,5	6	2	NR	NR	NR	0
polyvalent	Productique - mécanique	2000	19,5	6	1	NR	NR	NR	2
LEGT + LP	Comptabilité et gestion	2001	21	12	0	NR	NR	NR	NR
LPO	Comptabilité et gestion	2001	20,5	10	0	NR	NR	NR	NR
LEGT	Force de vente	2001	20	9	0	NR	NR	NR	NR
LEGT	Productique - mécanique	2001	20	6	0	NR	NR	NR	NR

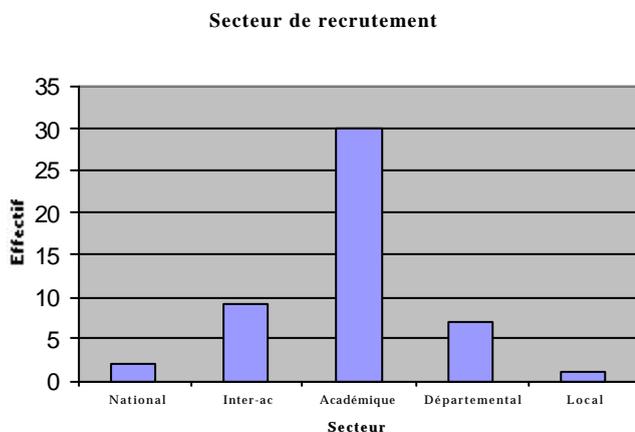
▪ *Nombre de dispositifs ouverts*



▪ *Répartition des dispositifs*



▪ *Secteurs de recrutement des dispositifs spécifiques*



▪ *Composition des équipes pédagogiques en fonction du type d'établissement*

